

N° 46

GRATUIT  
avril/mai 2015

# info Métiers

## DOSSIER : Fiers d'être artisans!

SANTÉ / SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

Gérer ses D3E

FORMATION

Hygiène alimentaire

ÇA VOUS CONCERNE

Financer ses projets



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

C'est pas l'homme  
qui fait l'outil,  
c'est l'outil  
qui fait l'homme !

Kangoo  
Express



315 • FREELANCE

à partir de

**23 820<sup>F</sup>/ mois.**

### KANGOO V.U.

Véhicule Renault Kangoo neuf au prix hors TGI de 1.695.000 XPF. Montant financé 1.276.335 XPF, déduction faite de l'apport SNC de 418.665 XPF. Remboursable en 60 échéances mensuelles de 23.820 XPF. Cout total du crédit 1.429.200 XPF.

Offre réservée aux professionnels éligibles à l'aide fiscale métropolitaine et admissibles au dispositif de réescompte IEOM, sous réserve d'acceptation du dossier de financement par Credical et de la demande de défiscalisation par PACIFIC INVESTISSEMENTS.

Financement sous forme de crédit moyen terme d'une durée de 5 ans, DIT incluse, au taux réescomptable de 2.80% + TOF.

Participation Eco VHU de 3 500 Frs en sus.

# SOMMAIRE

## 4

**ACTUS**

## 14

**FORMATION CMA**  
Hygiène alimentaire

## 16

**APPRENTISSAGE**  
COIFFURE : Poema KLIWON,  
Salon VIP Coiffure à Païta

## 18

**INFORMATIQUE  
ET INTERNET**

## 21

**BON À SAVOIR**

- Échéances fiscales et sociales
- Mes comptes en 1 clic !

# 27

## DOSSIER

Fiers d'être artisans !

## 34

**ÇA VOUS CONCERNE**

Financer ses projets

## 36

**SANTÉ-SÉCURITÉ  
ENVIRONNEMENT**

Artisans de la province Sud :  
Pourquoi et comment gérer vos D3E ?

## 38

**SAVOIR-FAIRE**

- Le Caillou imprégné dans la fibre  
Roger Raguet, peintre décorateur sur tissu
- Expert des sols  
Mohamed-Ali Essayeb,  
forage et sondage géotechnicien

## 41

**ENTREPRISES À VENDRE**



# ÉDITO



## La plus grande entreprise de Nouvelle-Calédonie : c'est vous !

Je suis particulièrement fier de ce numéro d'INFOMÉTIERS qui consacre 6 pages à l'artisanat. Une famille d'une grande diversité de métiers, sans cesse renouvelée. Un secteur d'activité qui pèse dans l'économie, qui crée de l'emploi et de la richesse. Un vecteur de proximité, qui contribue à la structuration des espaces de la grande terre et des îles. Un acteur essentiel à l'équilibre entre la ville et la brousse, et au développement de la Nouvelle-Calédonie.

Vous serez sans doute surpris par ce panorama de l'artisanat, car les chiffres et les témoignages réunis ici cassent nombre d'idées reçues. Il apporte un éclairage sur nos réussites, nos valeurs communes, notre capacité de résistance et d'adaptation, et tout l'avenir qu'il y a dans nos métiers. Il encourage les élus et collaborateurs de la Chambre de métiers et de l'artisanat à poursuivre leur action volontariste pour donner à notre secteur toute la place qu'il mérite et faire valoir nos spécificités. C'est parce que nous vous connaissons bien, que nous agissons chaque jour pour soutenir et accompagner notre modèle d'entreprise à taille humaine, fondée sur le lien direct avec le client et le savoir-faire. Avant de découvrir comment la CMA-NC valorisera l'artisanat durant les 5 prochaines années, je vous invite à comprendre pourquoi votre entreprise est la plus grande de Nouvelle-Calédonie !



## Salons à la Maison des artisans

**Entrée libre et gratuite**

Forum de l'emploi

Organisé par Les Nouvelles Calédoniennes

- Du vendredi 24 au samedi 25 avril

## Salon d'artisanat d'art de la fête des mères

Organisé par l'Association des Métiers d'Art de Calédonie.

- Du samedi 23 au samedi 30 mai

## 23<sup>e</sup> salon 4X4 EXPO

- Du jeudi 4 au dimanche 7 juin

## Exposition Talents de femmes

Découvrez le premier salon « Talents de Femmes », exclusivement réservé à la créativité féminine des artistes et artisans du territoire.

- Du vendredi 19 au dimanche 21 juin

## À vos agendas !

### Permanences Médiation

Un différend avec un client ou un fournisseur ? Une mésentente avec un associé ? Un conflit avec un salarié ? Notre partenaire Orase, expert dans l'amélioration des relations humaines au sein des entreprises, vous propose des permanences :



### À la CMA à Nouméa, de 12h00 à 13h30 :

- mardi 7 avril 2015
- mardi 5 mai 2015
- mardi 2 juin 2015

### En province Nord, de 12h00 à 13h30 :

- Jeudi 9 avril 2015 à Koné à la CCI
- Mercredi 6 mai 2015 à la CMA de Poindimié
- jeudi 11 juin 2015 à Koné à la CCI.

### + d'infos :

**Auprès d'Orase : 76 48 19 – 76 28 64 – scm@lagoon.nc**

**Auprès d'un animateur économique de la CMA : 28 23 37**

### Réunion d'information VAE

Institué en 2010 en Nouvelle-Calédonie par une loi de pays, le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir, sans formation et sur la seule base de l'expérience, un diplôme professionnel.



### Date des prochaines réunions VAE au Centre de Formation de la CMA-NC à Nouméa :

- Le 15 septembre 2015
- Le 18 novembre 2015

### + d'infos :

**Tél. 25 97 40**

### Date des prochaines réunions VAE à l'antenne CMA de Koné :

- 23 avril 2015
- 18 juin 2015
- 17 septembre 2015
- 26 novembre 2015

### + d'infos :

**Tél. 47 30 14**

## Initiative Nouvelle-Calédonie **change d'adresse**



Les bureaux d'Initiative Nouvelle-Calédonie ont déménagé, ils se trouvent désormais au 47 rue Jean Jaurès à Nouméa.

Pour rappel, l'association Initiative Nouvelle-Calédonie a pour objectif d'aider à la création, à la reprise et au développement d'entreprises par l'attribution d'un prêt d'honneur (prêt personnel sans intérêts ni garantie) qui vient consolider les fonds propres et faciliter l'accès au prêt bancaire. En 2014, 16 projets artisanaux ont bénéficié du soutien de l'association pour un montant global de 32 millions de francs. Cela a permis de créer ou maintenir 54 emplois !

Production alimentaire, garage, maintenance électrique, ambulance, autant de projets qui ont bénéficié d'une aide. Pourquoi pas vous ?

**+ d'infos :**

**[www.initiative-nc.com](http://www.initiative-nc.com)**

**Tél. 24 40 14**

**[contact@initiative-nc.com](mailto:contact@initiative-nc.com)**

**page Facebook : Initiative Nouvelle-Calédonie**

## Attention aux radiations **d'entreprises !**

L'année dernière, 255 entreprises ont été radiées pour cause de coordonnées non valides : adresse, téléphone et mail n'étaient pas à jour. En effet, suite à des retours de courriers et l'incapacité de joindre le chef d'entreprise, et selon les articles 16 et 21 de la délibération n°564 du Répertoire des métiers, une radiation d'office peut intervenir. Aussi, si votre entreprise évolue, faites-le savoir ! Changement d'adresse, de gérance, de numéro de téléphone... ? Prenez contact avec nos Centres de formalités d'entreprise au plus vite, pour que l'on procède à l'actualisation de vos données.

**+ d'infos :**

**antennes CMA à La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.**

**À Nouméa, contactez le 28 07 49.**

## ***Nouveau ! Pré-inscrivez-vous en ligne***

Le PACKPRO Bâtiment c'est 4 rendez-vous gratuits pensés sur-mesure pour les artisans du bâtiment.

### **Objectifs ?**

Optimiser son démarrage d'activité, bien se positionner sur son marché, fixer son juste prix et réaliser les bons devis, et enfin, travailler en toute sécurité. Vous pouvez également bénéficier d'avantages exclusifs chez des fournisseurs spécialisés, en participant à au moins trois des quatre rendez-vous proposés. La carte PACKPRO Bâtiment vous est alors attribuée, et vous assure des tarifs préférentiels chez GEDIMAT, MARCONNET, LA SEIGNEURIE, SPOT RHPH, DCSSM, LA PLOMBERIE DE NOUMEA et LA MAISON DE LA SECURITE.

**La nouveauté 2015 ? Participer devient encore plus simple ! Sur le [www.cma.nc](http://www.cma.nc), vous pouvez désormais choisir la date qui vous convient le mieux et vous pré-inscrire en quelques clics à l'un ou plusieurs de ces rendez-vous, qui se déroulent chaque semaine à Nouméa.**



## Sortez du lot !

Vous souhaitez faire la différence sur votre marché, vous démarquer de vos concurrents, faire savoir au consommateur que vous disposez du diplôme ou de l'expérience qui garantit la qualité de votre travail ? Les Titres délivrés par la CMA-NC répondent à vos attentes ! Pour les obtenir, trois conditions :

- 1 - Etre ressortissant de la CMA-NC, inscrit depuis plus de deux ans au Répertoire des métiers,
- 2 - Justifier d'une expérience et /ou diplômes en lien avec le métier exercé. Comptent également la formation professionnelle continue, l'engagement en tant que Maître d'apprentissage ou jury d'examen etc... En fonction de l'ensemble du parcours professionnel, un nombre de points est calculé. 60 points permettent de prétendre au « Titre d'Artisan en son métier ». Si vous possédez en plus un Brevet de Maîtrise ou un titre correspondant, équivalent ou supérieur, vous pouvez prétendre au « Titre de Maître artisan en son métier ».
- 3 - Fournir les justificatifs de son parcours professionnel. Le dossier fourni par le candidat est soumis à l'approbation de la Commission des qualifications de la CMA-NC, qui officialise l'attribution des Titres.

Le Titre donne droit à l'utilisation du logo et des outils de communication qui s'y rattachent. Appellation reconnue et protégée au niveau national, le Titre marque clairement votre compétence technique, facilitant aussi vos démarches auprès des partenaires de votre entreprise (financements, appel d'offre etc...)

+ d'infos :

[www.cma.nc](http://www.cma.nc) - onglet « artisans »  
rubrique « formation et qualification ».

**Retirer et remplir un dossier :**

**Centre de formalités des entreprises de la CMA-NC  
à La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.  
A Nouméa, contactez au 28 23 37 Dorine BOCAHUT  
ou Ghislaine CHAMBONNIER**



## À noter !

**Le 30 avril 2015, date limite pour :**

- Déposer la déclaration catégorielle des professionnels qui relèvent des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou/et des bénéfices non commerciaux (BNC) ou/et des bénéfices agricoles (BA) soumis au régime du réel au format « papier ».

Si vous avez fait le choix de télédéclarer votre impôt sur le revenu avec les services en ligne (impots.nc), une tolérance dans la transmission de la déclaration catégorielle par voie électronique sera admise ; soit avant le 19/05 pour Nouméa et le 26/05 pour le reste de la Nouvelle-Calédonie.

- Déposer la déclaration nominative des salaires (DNS) au format « papier » pour les employeurs. Les DNS souscrites par voie électronique doivent elles parvenir avant le 30 juin.

**Le 30 avril est aussi une échéance pour les sociétés** (voir page 21).

+ d'infos :

[www.dsf.gouv.nc](http://www.dsf.gouv.nc)

## RUAMM Anticipez juin 2015!

Sur les cotisations au RUAMM du 3<sup>e</sup> trimestre 2015, exigibles au 30 juin 2015, figure également la régularisation des cotisations 2014. La régularisation est un ajustement entre les cotisations provisionnelles réclamées et les cotisations réellement dues d'après vos revenus.

**Exemple :**

En 2014, vos cotisations provisionnelles ont été calculées sur les revenus professionnels des années 2012 et 2013. Une régularisation est donc réalisée en juin 2015, en fonction du revenu réellement perçu en 2014.

Par ailleurs, pour le premier semestre 2015, la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) de 1% sera elle aussi intégrée à votre appel de cotisations du 3<sup>e</sup> trimestre 2015 avec un rappel sur les deux premiers trimestres. Prévoyez donc de la trésorerie !

## Femmes ? Exposez !

Les vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juin 2015 se tiendra à la Maison des Artisans le salon de la créativité féminine « Talents de femmes », à l'initiative du club Soroptimist International de Nouméa.

Vous souhaitez exposer vos créations ? Artistes, artisanes, ou simples passionnées sont invitées à exprimer leur talent ! Le prix du stand est de 15 000 F. Les inscriptions sont encore ouvertes quelques semaines, pour participer à ce tout nouveau salon.

Les exposantes y montreront leurs savoir-faire au travers d'une exposition-vente. De nombreuses animations viendront égayer ces trois jours : danses, chants, lectures de poèmes, dessins sur visages, dédicaces de livres, etc...

Une tombola permettra aux visiteurs de gagner les œuvres offertes par les exposantes. Le public pourra aussi voter pour son exposante favorite : la gagnante du concours « Elle et Ils » remportera un prix de 150 000 F. Un salon dédié aux femmes, animé par des femmes mais ouvert à tous !

### + d'infos :

Stella au 82 42 64 ou Anne au 74 00 79.

Documents d'inscription téléchargeables sur [www.cma.nc](http://www.cma.nc)

Le club Soroptimist de Nouméa présente  
**Salon de la Créativité**  
«Talents de Femmes»

Du 19 au 21 juin 2015  
Maison des Artisans

**Créatrices et artisanes,  
réservez votre espace d'exposition !**

Renseignements et réservations au 74 71 00  
ou par mail à [noumea@soroptimist.fr](mailto:noumea@soroptimist.fr)

## Le Centre de formation labellisé



Le Centre de formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat s'est volontairement engagé dans une démarche qualité, proposée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

**Objectif : améliorer le dispositif de formation professionnelle calédonien et professionnaliser les acteurs de la formation.**

Pour le Centre de Formation, les buts à atteindre étaient d'optimiser l'organisation du management, de développer l'approche « client », de professionnaliser et sécuriser les ressources humaines, de développer des partenariats avec les autres acteurs de la formation sur le territoire et de mettre en œuvre de moyens favorisant l'initiative et l'innovation.

Le 31 décembre 2014, conformément au référentiel qualité en formation professionnelle de la Nouvelle-Calédonie, le Centre de formation a été labellisé QUALIFORMPRO, et reconnu ainsi comme répondant aux exigences en matière de gestion et de management de son activité.



ESTHÉTICIENNE, PLOMBIER,  
ÉLECTRICIEN, GARAGISTE,  
FLEURISTE, BIJOUTIER, COIFFEUR,  
INFOGRAPHISTE, CARRELEUR,  
PATISSIER, TAXI, LAVÉRIE,  
COUTURIÈRE, MENUISIER,  
BOULANGER, MAÇON,  
SCULPTEUR, CORDONNIER,  
PEINTRE, BOUCHER...

ILS SONT TOUS  
EN LIGNE SUR  
**L'ANNUAIRE  
OFFICIEL DES  
ARTISANS !**



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**  
Nouvelle-Calédonie

**WWW.ANNUAIREDESARTISANS.NC**



**L'ANNUAIRE  
DES ARTISANS NC**  
11 000 entreprises en ligne

Découvrez les 11 000 entreprises référencées officiellement par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie. Trouvez en quelques clics l'artisan dont vous avez besoin, près de chez vous.  
Repérez les professionnels possédant des Titres et des distinctions.

**La CMA, plus que jamais connectée à vos besoins !**

## Participez à l'enquête !



Quels sont vos besoins en emploi ? Quels sont vos effectifs ? Comment recrutez-vous ? Et sur quels critères de diplômes ? Avez-vous des besoins de formation ? Afin de mieux connaître les attentes des entreprises en matière d'emploi, une enquête est actuellement en cours auprès des professionnels employeurs.

L'objectif à terme est de pouvoir ajuster les formations au marché. Votre collaboration est essentielle pour obtenir des données nombreuses et fidèles, qui représentent les besoins de votre métier, et plus globalement, du secteur artisanal. Le questionnaire d'enquête est téléchargeable sur le site de l'Institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie (IDCNC). Il peut être rempli en ligne ou en version papier, et doit être retourné d'ici le 1<sup>er</sup> juin.

**+ d'info :**  
**www.idcnc.nc**  
**28 42 98 ou 29 20 16**

# moi, je paie en ② ③ ④ fois

avec ma carte Visa ou Mastercard\*  
chez les commerçants affiliés  
au réseau PnF

*“et maintenant  
jusqu’à 500 000 F”*



Vous êtes commerçant et vous n’êtes pas encore affilié à PnF,  
contactez le 256 990 pour un rendez-vous avec votre conseiller.

\* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d’achat chez les commerçants affiliés quelle que soit  
votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.

un produit  
**BCI**  
Groupe BRED

## BATIMENT

# Quelle méthode pour calculer vos prix ?

### Sur quelles bases calculer ses prix ? Comment être certain de couvrir ses charges ?

Pour être à la fois compétitif et rentable, savoir calculer ses prix est la base d'une bonne gestion. Un prix juste permet de couvrir les charges, de dégager une marge bénéficiaire et constitue un élément décisif dans le choix du client.

Les temps d'exécution, le coût de la main d'œuvre et le coût des fournitures sont les 3 éléments à prendre en compte pour fixer le juste prix et établir un devis sur la base d'un prix total unitaire.

### Temps d'exécution

Les temps nécessaires pour réaliser un ouvrage ou une tâche, sont toujours ramenés à l'unité de mise en œuvre de l'ouvrage (m3, m2, mètre linéaire ou litre). Ils sont ensuite multipliés par le prix horaire de l'artisan ou de l'ouvrier, afin de déterminer le prix de la pose ou de la prestation.

### Coût de la main d'œuvre

Le prix horaire ne s'applique ni au hasard, ni en fonction des prix pratiqués sur le marché. Il varie d'une entreprise à une autre selon les charges qu'elle supporte : investissements, nombre de salariés, cotisations sociales...

**Le prix de l'heure artisan** couvre les charges tout en rémunérant le chef d'entreprise.

**Le prix de l'heure ouvrier** ne se calcule pas de la même manière : il couvre les charges salariales, mais également une partie des charges de l'entreprise, et participe à sa marge bénéficiaire.

Le coût horaire connu, permet de calculer le coût unitaire de main d'œuvre, auquel il faut ajouter ensuite le coût des fournitures.

### Coût des fournitures

Au-delà du prix d'achat des fournitures, il faut compter les frais de transport, de stockage et de manutention lorsqu'ils existent. Ils peuvent être globalisés dans un coefficient. Il faut ensuite ramener à l'unité de mise en œuvre (m3, m2, mètre linéaire ou litre) puis multiplier par la quantité de fourniture nécessaire pour la réalisation de cette unité. Enfin, multiplier par le coefficient relatif aux autres frais. Cela donne le coût unitaire de fourniture.

NB : En fonction des chantiers, l'entreprise peut également être amenée à facturer des frais supplémentaires tels que frais de déplacements, frais de location pour le matériel etc...

### + d'infos :

**Auprès des conseillers économiques de la CMA  
au 28 23 37.**



La méthode de calcul «PrixBAT» est spécialement conçue pour que les artisans et les petites entreprises du bâtiment puissent calculer leurs propres prix, de manière simple et rapide.

### Elle est disponible pour 9 métiers du bâtiment :

- maçonnerie gros-œuvre,
- menuiserie et charpente en bois,
- peinture,
- revêtement de sols,
- électricité,
- plomberie et couverture,
- cloisons et plafonds en plaque de plâtre,
- métallerie,
- nettoyage de locaux.

**Les « PrixBAT » sont vendus au prix de 500F, à Nouméa et dans nos antennes de La Foa, Koné, Koumac, et Poindimié.**

PROFESSIONNELS

# DÉVELOPPER SON CHIFFRE D'AFFAIRES



Frais de mise en place offerts\*.

Artisan, commerçant, profession libérale ou chef d'entreprise, le paiement par carte bancaire est la solution sécurisée et pratique pour vous faire gagner du temps et... de l'argent !

Renseignez-vous auprès d'un conseiller BNC pour découvrir notre gamme élargie de Terminaux de Paiement Electronique (TPE).

\*Offre soumise à conditions valable jusqu'au 30/06/15, dans la limite de l'installation d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE) et d'un éditeur de Lecteur Chèques (ELC).



www.bnc.nc



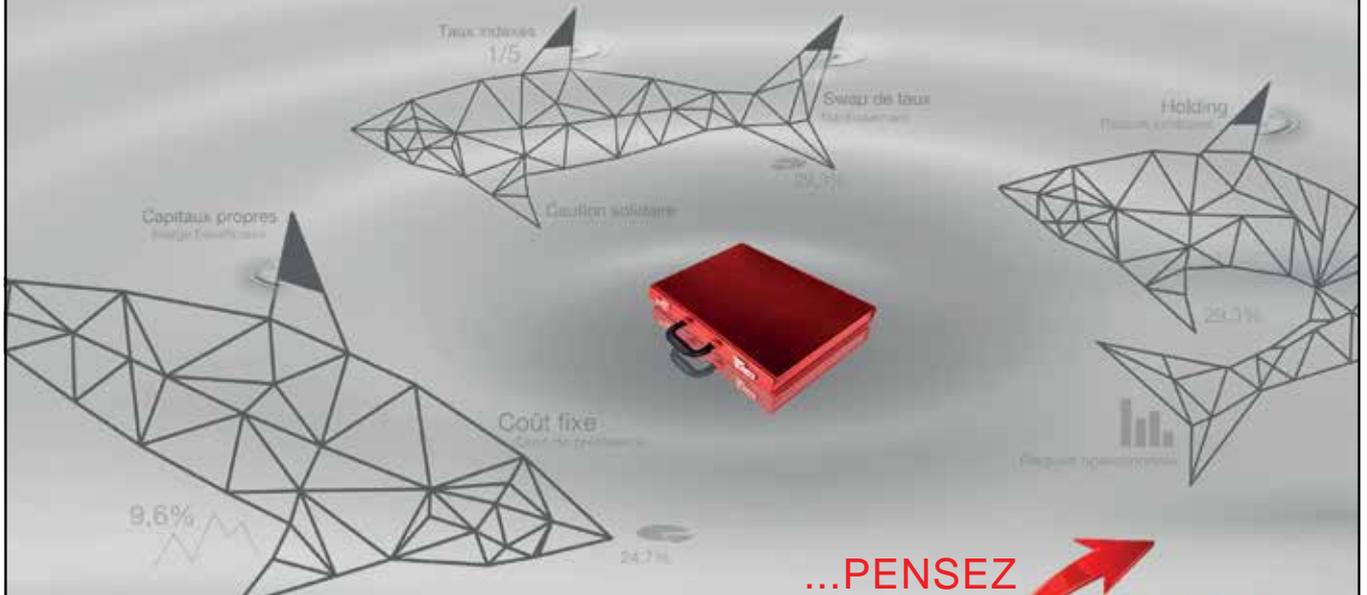
**Banque de Nouvelle Calédonie**  
*La banque, en mieux.*



BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE S.A. au capital social de 9.843.480.000 F. CFP - RCS Nouméa 748047688 - Ridet 047 688 001 - Siège social : 10 avenue Foch - BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle Calédonie. Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles R 514-15 et R 530-11 du Code des assurances - Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc - Mars 2015.

TRANSACTIONS / ACHATS / VENTES D'ENTREPRISES

## ÉVITEZ LES EAUX TROUBLES...



...PENSEZ

**Vos projets méritent d'être accompagnés.**

**ACTION ENTREPRISES**  
30 route de la Baie des Dames - Ducos centre - 98800 Nouméa  
Tél : 24 14 41 - Mob : 76 99 67 - www.action-entreprises.nc



## Agenda : restez à jour !

### • ADMINISTRATION GESTION

#### ● GESTION 1

KONE 7 - 8 avril / KOUMAC 9 - 10 avril

LA FOA 27 - 28 avril / LIFOU 4 - 5 mai

NOUMEA 18 - 19 mai

**2 jours soit 16 heures – tarif : 15 000 Cfp**

Pour comprendre les mécanismes de la comptabilité d'entreprise. Pour acquérir les bases de la comptabilité simplifiée avec le logiciel EUREKA ou sur support papier.

#### ● MAITRE D'APPRENTISSAGE

KONE 20-21 avril

**2 jours soit 14 heures – tarif : 15 000 Cfp**

Pour mieux connaître le statut de l'apprenti et optimiser la formation de l'apprenti pendant son cursus scolaire.

#### ● DEVIS FACTURES - EUREKA

KONE 4 mai / NOUMEA 6 mai

LIFOU 6 mai

**1 jour soit 07 heures - tarif : 15 000 Cfp**

Apprendre à réaliser des devis et des factures, leur suivi et leur recouvrement. Pour acquérir les compétences pour l'utilisation du logiciel Euréka DEVIS-FACTURES

#### ● APPELS D'OFFRES

Koné: 5 au 6 mai

**2 jours soit 14 heures - tarif : 33 000 Cfp**

Pour appréhender les Marchés Publics et être capable de répondre à la commande Publique.

#### ● CALCUL DE PRIX

KOUMAC 26-27-mai

**2 jours soit 14 heures – tarif : 15 000 Cfp**

Pour savoir sur quelles bases calculer ses prix en prenant en compte les éléments décisifs : le temps d'exécution, le coût de la main d'œuvre, le coût des fournitures.

#### ● AIDE A L'EMBAUCHE

NOUMEA 22 avril

**1 jour soit 08 heures - tarif : nous consulter**

Pour connaître les sources du droit du travail et connaître les obligations sociales de l'employeur.

### **Renseignez-vous !**

#### ● Pour qui ?

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle...

#### ● Où s'inscrire ?

**NOUMÉA** : Centre de Formation Lucien Mainguet, 1 rue Juliette Bernard - Nouville : de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Tél. : **25 97 40** Email : [formation@cma.nc](mailto:formation@cma.nc)

**Pour une formation en province Sud** : contactez Maxime Fabre, **25 97 40**

**Pour une formation en province Nord et dans les îles Loyauté** : contactez Romain Agosti, Antenne CMA Koné : **47 30 14**

#### ● Consultez toute l'année le planning des formations en ligne !

**Rendez-vous sur [www.cma.nc](http://www.cma.nc)**

### ● MANAGEMENT DU PERSONNEL

LIFOU 7 mai

**2 jours soit 16 heures – tarif : nous consulter**

Pour accompagner le hiérarchique dans la mise en place d'un management efficace de ses collaborateurs et lui permettre de développer l'autonomie de ses collaborateurs.

### ● INTERNET ET MESSAGERIE POUR DEBUTANT

KONE 1<sup>er</sup> - 2 avril

**2 jours soit 14 heures - tarif : 31 000 Cfp**

Pour utiliser les ressources d'Internet au quotidien et faciliter ses recherches. Pour configurer puis envoyer et recevoir des messages électroniques.

### ● INFORMATIQUE - INITIATION À L'OUTIL INFORMATIQUE

KONE 3 avril

**1 jour soit 08 heures - tarif : 18 000 Cfp**

Pour se familiariser avec les outils bureautiques et être autonome dans l'utilisation de son ordinateur.

### ● CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION (PROSPECTUS, FLYERS, ETC)

NOUMEA 13 - 14 avril / KONE 13 - 14 avril

**2 jours soit 14 heures - tarif : 31 000 Cfp**

Pour préparer et mettre en page un document commercial.

### ● INITIATION INFORMATIQUE

MARE 7 - 8 avril

**2 jours soit 16 heures – tarif : nous consulter**

Pour se familiariser avec l'outil informatique et découvrir le WEB et WORD.

### ● FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

#### ● CHAUFFE-EAU SOLAIRE

NOUMEA 18-19-mai

**2 jours soit 16 heures – tarif : 33 000 Cfp**

Pour acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel.

### ● TRP (TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES)

KOUMAC 13 - 17 avril

NOUMEA 20 - 24 avril

POINDIMIE 18 - 22 mai

5 jours soit 38 heures – tarif : 59 000 Cfp

Pour les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs de transport routier de personnes.

### ● HABILITATION ELECTRIQUE

KONE 22 avril

KOUMAC 7 mai

1 jour soit 07 heures - tarif : 17 000 Cfp

Pour préparer le personnel électricien chargé d'assurer des travaux ou des dépannages à exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et/ou haute tension.

### ● MAINTENANCE CLIMATISATION

NOUMÉA 1<sup>er</sup> - 2 avril

2 jours soit 14 heures - tarif : 39 000 Cfp

Pour déterminer et résoudre les dépannages d'une climatisation.

### ● SOUDURE

NOUMÉA 4 - 6 mai

KONE 18 - 20 mai

LIFOU 20 - 22 mai

3 jours soit 20 heures – tarif : 49 000 Cfp

Pour réaliser des assemblages et des profilés en acier (SAEE).

### ● CUISINE

LIFOU 11 - 15 mai

5 jours soit 35 heures – tarif : nous consulter

Pour valoriser les produits locaux, la disposition pour le service, l'entretien du poste de travail, le respect des normes de qualité, d'hygiène et de sécurité.

### ● FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

#### ● EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (EVRP) - JE RÉDIGE MON EVRP

LA FOA 11 - 12-mai

NOUMEA 26 - 27-mai

2 jours soit 16 heures – tarif : 42 000 Cfp

Pour acquérir des méthodes et techniques pour identifier les risques dans l'entreprise et y apporter les réponses adaptées.

#### ● SENSIBILISATION AMIANTE ENVIRONNEMENTAL JE RECONNAIS LES RISQUES LIÉS À L'AMIANTE

KONE 27 avril

½ journée soit 4 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour connaître les bases de la réglementation amiante et être capable d'identifier les activités susceptibles de libérer des poussières.

#### ● SENSIBILISATION AMIANTE BATIMENT

KONE 27 avril

½ journée soit 4 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour connaître et évaluer les risques auxquels vous êtes exposés, mettre en œuvre le plan de prévention.

**BT-50 CLASSIQUE**

**mazda**

**VÉNÉRÉ**

POUR SA FLEXIBILITÉ ET SA ROBUSTESSE

**2 345 000 F\***

4x4 - Double cabine  
Protège benne offert

REPRISE<sup>(1)</sup>  
de votre ancien  
véhicule

Yellow box - Photo non contractuelle. \* Prix à partir de. Voir conditions de reprise en concession.

**Parking Hickson**  
Magenta : 24 39 20  
Vallée du Tir : 24 39 30

## Hygiène alimentaire

**L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE SE DÉFINIT COMME L'ENSEMBLE DES RÈGLES SIMPLES PERMETTANT DE S'ALIMENTER EN TOUTE SÉCURITÉ ET D'ÉVITER LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES. POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ALIMENTATION, IL EST INDISPENSABLE DE CONNAÎTRE CES RÈGLES POUR RESPECTER LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE.**

### **PUBLICS CONCERNÉS**

Toute personne ayant à manipuler ou traiter des denrées alimentaires et/ou des produits destinés au secteur alimentaire.

### **OBJECTIFS**

Sensibiliser sur les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire.

Détecter et maîtriser les risques en alimentaire.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

Cours et travaux dirigés avec supports d'enseignement sur la base de cas pratiques.

À l'issue de la formation, il sera remis à chaque participant un livret de formation relatif à ladite formation.

### **CONTENU TECHNIQUE DE LA FORMATION**

#### **A. L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

- Hygiène du personnel
- Hygiène du matériel

#### **B. LES FACTEURS DE RISQUE ALIMENTAIRE**

- Microbiologie des aliments
- Contamination des produits alimentaires

#### **C. LES MOYENS DE MAÎTRISE**

- Comment éviter les contaminations
- Comment éviter les risques sanitaires

#### **D. LA RÉGLEMENTATION EN APPLICATION**

- Les institutions de contrôle
- Les modalités de contrôle

### **Lieux :**

Centre de Formation Lucien Mainguet à Nouville  
Antennes CMA Koné, Koumac, La Foa, Poindimié

### **Dates :**

Planning des formations sur notre site [www.cma.nc](http://www.cma.nc)

### **Contacts :**

Province Sud : 25 97 40  
[atu.delisle@cma.nc](mailto:atu.delisle@cma.nc)  
Province Nord et Iles Loyauté :  
47 30 14  
[romain.agosti@cma.nc](mailto:romain.agosti@cma.nc)



**Durée :** 8 heures

**Horaires :** 8h-17h

**Nbre de stagiaires :** de 6 à 12

**Tarif :** 21 000 cfp

**Prochaines formations :**

**Nouméa** le 8 juin 2015

**Koné** le 15 juin 2015

# DES PROS AU SERVICE DES PROS NOS VÉHICULES UTILITAIRES



— PARTENAIRE OFFICIEL DES CAGOUS —

## CITROËN BERLINGO



Jusqu'à 890 Kg  
CHARGE UTILE



Jusqu'à 4,1m<sup>3</sup>  
VOLUME UTILE



Jusqu'à 1,25m  
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 3,25m  
LONGUEUR UTILE

### + LES POINTS FORTS

- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box (kit main libre + port USB)
- Des consommations et émissions de CO2 records
- Protection sous moteur

En Nouvelle-Calédonie, le Citroën Berlingo est un des **leaders** du petit fourgon utilitaire !

[www.citroen.nc](http://www.citroen.nc)

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

ALMAMETO  
AUTOMOBILES — Tél. : 41 40 70

Koné - NC Motors : 46 61 61 / Bourail - Profil pacifique : 46 52 50 / Koumac - YC Locations : 99 08 30 / Poindimié - Parkauto : 77 66 29

# 3M TRAVAUX

- Rénovation bâtiment
- Soudure
- Tuyauterie

**Tuyauterie industrielle • IPE de structure de dock • Grille**



BP 253 - 98 827 POYA  
[mddmercier@gmail.com](mailto:mddmercier@gmail.com)

# Tél. 78 28 25

## COIFFURE

**Poema KLIWON, 27 ans,  
chef d'entreprise.  
Salon VIP Coiffure à Païta**

### **Pourquoi la coiffure ?**

C'est le métier que j'ai toujours voulu faire. Après une 3<sup>ème</sup> au collège de Kaméré, j'ai fait un BEP secrétariat au lycée Escoffier, parce que mon père voulait que j'essaie quand même le lycée. J'ai obtenu mon diplôme, mais cela ne me plaisait pas. En lisant le journal, j'ai trouvé une annonce. Un salon cherchait une apprentie. J'ai pris contact, j'ai passé l'entretien et je me suis inscrite au CFA. J'y suis restée 5 ans, jusqu'au Brevet Professionnel, et j'ai fait tout mon apprentissage au salon Hair à la Baie de l'Orphelinat.

### **Comment avez-vous vécu ces 5 ans au CFA ?**

Très bien ! On était bien suivi par les formateurs, c'est vite passé ! J'y serais bien restée encore un peu !

### **Et après votre diplôme ?**

J'ai fait une 6<sup>ème</sup> année au salon Hair en tant que salarié en temps partiel. J'ai pris aussi une patente pour faire de la coiffure à domicile et j'ai fait des remplacements dans des salons. Je n'avais pas prévu d'ouvrir un salon si vite. L'occasion s'est présentée, on m'a parlé d'un local neuf dans un nouveau bâtiment à Païta, cela me permettait d'exercer près de chez moi. Le local était vide, je l'ai aménagé et j'ai ouvert en mai 2012.

### **Comment s'est passé le démarrage de votre activité en salon ?**

J'ai eu un peu peur au début, mais cela s'est très bien passé dès l'ouverture. Ma clientèle de domicile m'a suivie, j'ai des clients de Païta, de Nouméa et même de Plum ! Ils viennent jusqu'ici pour se faire coiffer, ils apprécient les prestations, l'accueil et l'ambiance. Quelques clients du Nord aussi descendent pendant les vacances. Il y a 5 salons à Païta mais il y a beaucoup de demande. Le bouche à oreille fonctionne bien. J'ai aussi créé une page Facebook où je publie des images de chignons, d'effets couleurs, de produits que je vends, des promotions, le quotidien avec les clients... beaucoup de rendez-vous sont pris par ce biais.



### **Vous travaillez en équipe ?**

Oui, l'équipe est jeune, j'ai deux apprentis. Stéphanie que j'ai embauché il y a 1 an, lorsqu'elle était en Mention Complémentaire. Elle est en 1<sup>ère</sup> année de Brevet Professionnel maintenant. Et Stephen qui vient d'arriver, il est en 1<sup>ère</sup> année de CAP, mais les clients le connaissent car il a fait plusieurs stages en 3<sup>ème</sup> au salon. J'aime former, transmettre, les voir évoluer. Et puis le système de l'apprentissage aide vraiment les employeurs qui débent grâce à l'allègement de charges. Il y a aussi Cathy, à qui je loue un espace du salon pour l'onglerie, et qui a également été formée par le CFA en tant qu'esthéticienne.

### **Et votre père ?**

Il est fier de moi ! J'ai même réussi à lui couper les cheveux, lui qui les avait toujours eu longs.

### **Salon VIP Coiffure**

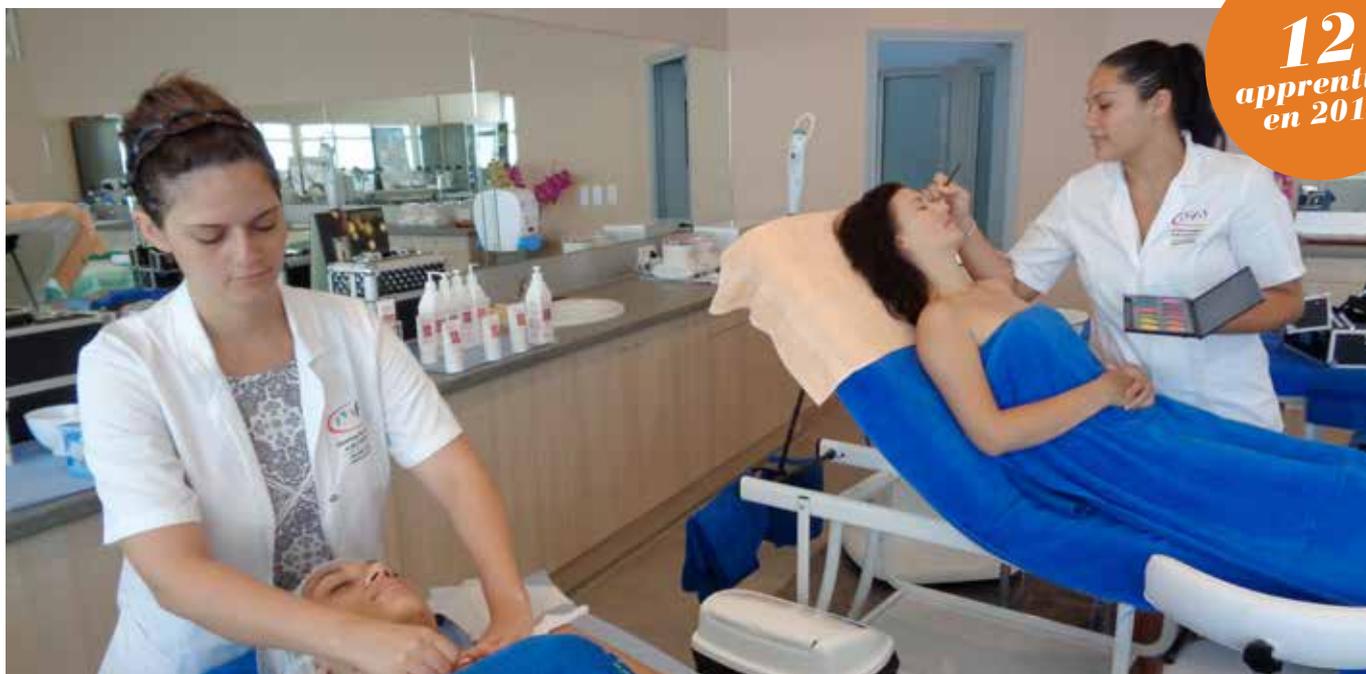
**Immeuble kauri centre village Païta. Tél : 44 92 92  
Horaires ouverture 8h-18h du mardi au samedi  
(jusqu'à 15h) Page Facebook : Vip Coiffure Païta**

# APPRENTISSAGE

## Nouveau ! Ouverture du Brevet Professionnel Esthétique

À la demande du secteur esthétique, cosmétique et parfumerie néo-calédonien, le Centre de Formation Lucien Mainguet ouvre cette année un Brevet Professionnel Esthétique. D'une durée de 2 ans, sanctionnée par un diplôme de l'éducation nationale niveau IV, la formation est accessible aux titulaires d'un CAP esthétique. Elle permettra de rendre accessible la haute qualifica-

tion au niveau local, de fiabiliser et pérenniser les entreprises, de valoriser la profession et de développer les compétences des spécialistes de la place. Cette première promotion 2015 compte 12 apprenties, qui alternent 3 semaines en entreprise et 1 semaine en cours au CFA de Nouville.



12  
apprenties  
en 2015

**SOPROTEC**  
L'EXIGENCE DE LA QUALITE

Matériel de chantier

Remorque

Air comprimé

Outillage à main  
FACOM

Groupe électrogène  
WORMS

Machine de jardin  
WOLF

Outils de jardin

Industrie

NOUMÉA • BOULOUPARIS • BOURAIL • KONÉ  
OUTILLAGE • JARDINAGE • BÂTIMENT • INDUSTRIE • LOCATION • S.A.V.

Plus d'infos sur  
[www.SOPROTEC.nc](http://www.SOPROTEC.nc)

## L'informatique éco-responsable

**L'INFORMATIQUE ET SES ÉQUIPEMENTS ONT UN IMPACT TRÈS IMPORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT. LE MATÉRIEL A BESOIN DE BEAUCOUP DE RESSOURCES POUR SA FABRICATION, CONSOMME DE L'ÉNERGIE TOUT AU LONG DE SA VIE ET DEVIENT UN DÉCHET DANGEREUX. DEVEZ UN USAGER RESPONSABLE EN 5 LEÇONS :**

### • Choisir son matériel

Les principaux impacts négatifs des équipements informatiques ont lieu lors de la fabrication des composants électroniques des ordinateurs, smartphones, écrans, etc. : toxicité (pour l'homme), écotoxicité (pour la faune et la flore), épuisement des ressources naturelles. Il faut extraire 436 kg de matières premières pour la fabrication d'un seul ordinateur. C'est pourquoi il faut choisir du matériel de bonne qualité, durable, peu énergivore, réparable et adapté à ses besoins afin d'éviter un remplacement trop rapide.

### • Labels, certifications et indices

De nombreux labels «verts» ont vu le jour ces dernières années pour aider à «acheter responsable». Les écolabels promeuvent la conception, la commercialisation et l'utilisation de produits ayant un moindre impact sur l'environnement pendant leur cycle de vie. Parmi eux : EnergyStar, Epeat, 80 Plus ou encore l'indice de protection « IP XX »

### • Bien utiliser ses équipements

**Quelques bonnes pratiques :**

- Activer le mode économie d'énergie sur votre ordinateur et modifier les paramètres de veille de l'écran de façon à ce que celui-ci s'éteigne en cas de non utilisation.
- Dépoussiérez régulièrement votre matériel, sans quoi les ventilateurs fonctionneront de manière continue pour refroidir vos composants.
- Eteignez vos multiprises à la fin de l'utilisation de tout matériel électrique. En effet, la veille n'équivaut pas à zéro consommation. Il existe des multiprises intelligentes qui déconnectent les équipements périphériques à l'extinction de l'équipement principal.
- Utiliser des favoris ou taper directement l'adresse d'un site internet plutôt que de passer à chaque fois par un moteur de recherche (une recherche sur Google équivaut à faire 100m en voiture ou faire chauffer l'eau d'une bouilloire).



- Imprimer recto-verso, en noir et blanc et seulement si cela est nécessaire
- Réutiliser les feuilles imprimées d'un seul côté comme brouillon.
- Utiliser du papier issu de forêts gérées durablement (labels FSC ou PEFC sur l'emballage).

### • Réparer

Malgré un bon choix de matériel, vous n'êtes pas à l'abri d'une panne. Ce n'est pas le moment de jeter et remplacer votre matériel : faites appel à un artisan réparateur ! Fort d'une expérience sur un plan matériel comme logiciel, il pourra vous aider à prolonger la durée de vie de vos équipements, et ainsi économiser votre argent et les ressources de la planète.

Pour trouver un artisan réparateur, faites une recherche sur l'annuaire de la CMA ([www.annuairedesartisans.nc](http://www.annuairedesartisans.nc)), tapez « réparation ordinateur ».

### • Gérer les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)

Une fois votre matériel arrivé en fin de vie et ne pouvant être ni utilisé ni réparé, il devient un « Déchet d'Équipements Électriques et Electroniques » (D3E), maintenant réglementé en Province Sud. Lors de l'achat du matériel, vous payez l'éco-participation qui permet de financer la collecte, le traitement et l'élimination de ce matériel. Il convient de ramener ces déchets soit chez votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit, soit dans une déchèterie ou sur un point d'apport volontaire. Ces derniers sont listés sur le site [www.trecodec.nc](http://www.trecodec.nc)

#### + d'infos :

Consultez les fiches Santé Sécurité Environnement sur les thèmes de « L'informatique éco-responsable » et « Les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques » (Fiche DEEE), téléchargeables sur le site [www.cma.nc](http://www.cma.nc) rubrique « Artisans tout savoir », onglet « Santé Sécurité Environnement », « La gestion des déchets »  
Connectez-vous sur le site [www.ecoguide-it.com](http://www.ecoguide-it.com)  
Ou contactez le conseiller développement durable à la CMA Tél. 28 23 37

# SFAC

LE CHOIX DES PROFESSIONNELS



FIAMM



AVIA



R-M



Tel : 27 87 87

27 rue Ampère - Ducos - sfac@sfac.nc

[www.sfac.nc](http://www.sfac.nc)

# EMPLOYEURS

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE  
EMPLOI - FORMATION 2015 !



Quels sont  
vos besoins  
en emploi ?

Comment  
recrutez  
vous ?

Quels  
sont vos  
effectifs ?



**VOS RÉPONSES  
SONT ESSENTIELLES**  
pour adapter ensemble  
les formations  
et connaître vos besoins  
en métiers.

Envoyez vos réponses  
par courrier ou mail  
AVANT LE 1<sup>ER</sup> JUIN

Besoin d'aide ? Appelez nos enquêteurs au 28 42 98 ou rendez-vous sur [www.idcnc.nc](http://www.idcnc.nc)

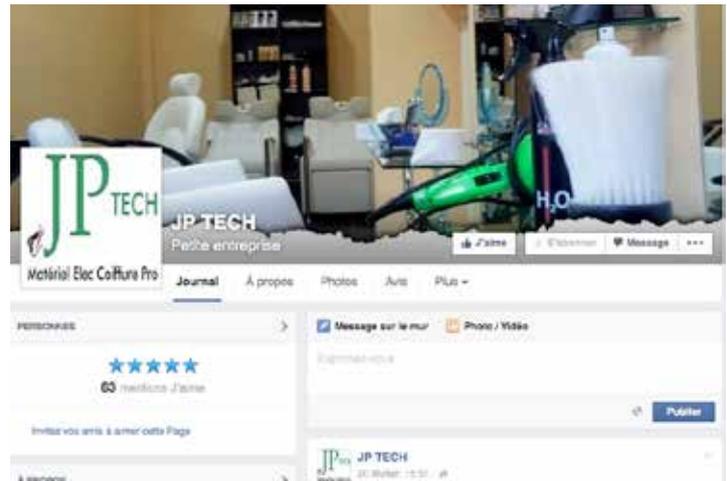
Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie  
1 rue de la Somme - Centre-Ville - BP 497 - 98845 NOUMEA CEDEX



UNE ÉTUDE DE L'IDC-NC RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES SOCIAUX ET DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

## Un artisan sur Internet

Jean-Pierre Justin fait de la maintenance de matériel de coiffure pour les professionnels. Sa page Facebook, créée en début d'année avec l'aide de la conseillère NTIC de la CMA, compte déjà 63 mentions j'aime. L'artisan y présente son activité, publie des photos de tondeuse, casque chauffant, sèche-cheveux et autres fers à friser qui ont retrouvé grâce à lui une seconde jeunesse. Il y dépose également des petites annonces de pièces détachées qui lui manquent pour réaliser ses réparations. Jean-Pierre Justin propose des contrats de maintenance notamment pour l'entretien des tondeuses et sèche-cheveux. Un savoir-faire précieux pour tous les professionnels de la coiffure, et à travers lequel l'artisan prône l'importance d'entretenir et réparer les appareils plutôt que de les jeter. **Page Facebook : JP TECH**



## Info futée

**Prendre des notes sans calepin ni stylo, tenir et partager son agenda virtuel, se rencontrer sans se déplacer...** plusieurs applications web permettent de faciliter notre quotidien et de gagner en productivité. *Evernote*, par exemple, permet de gérer ses prises de notes, d'y intégrer des photos, de sauvegarder des adresses Internet, les classer dans des dossiers thématiques pour les consulter ultérieurement...

Fini les papiers volants qui se perdent ! Besoin de prendre rendez-vous avec un client en brousse et/ou à Nouméa ? Pourquoi ne pas lui proposer une visio-conférence plutôt que de vous déplacer ? *Skype* est un logiciel qui vous permet, entre autres, de passer des appels audio et vidéo vers n'importe quel autre utilisateur *Skype*. Bon à savoir aussi, les services *Google* vous permettent, sous condition, de créer un compte *Gmail*, d'accéder à un agenda qui peut être partagé si besoin (*Google Agenda*) et d'un espace de stockage en ligne (*Google drive*) pour produire des documents (texte, feuille de calcul, présentations, formulaires), en importer et les partager avec d'autres personnes. Autant de fonctionnalités accessibles depuis une seule et même page, celle de votre boîte *Gmail*, vous évitant ainsi diverses manipulations informatiques. Toutes ces applications disposent de versions de base gratuites et sont synchronisables sur vos supports mobiles (tablettes, smartphones...). Pour plus d'informations consulter : **Evernote.com, www.gmail.com, www.skype.com**

## Site utile



Le nouveau portail des administrations calédoniennes, **www.service-public.nc**, permet à tous les Calédoniens de gagner du temps, en effectuant leurs démarches administratives en ligne. Le site offre deux entrées : « Particuliers », qui comprend 8 sous-rubriques (santé-social, travail, argent, papiers-citoyenneté, logement, transports, jeunesse et environnement) et « professionnels », qui contient 5 sous-rubriques (gestion-finance, environnement, création-reprise-transmission, ressources humaines, fiscalité). En quelques clics, les professionnels peuvent, par exemple, obtenir et utiliser un certificat numérique, obtenir un avis d'immatriculation, accéder aux marchés publics, connaître toutes les aides à la création d'une entreprise artisanale, déposer une offre d'emploi, effectuer une déclaration préalable à l'embauche, et tout savoir sur les impôts et taxes, la TGI, l'imposition des sociétés, le régime fiscal du travailleur indépendant... On y trouve de nombreux documents téléchargeables, de véritables e-services, une information centralisée. Bref, une petite révolution qui simplifie le quotidien des Calédoniens, initiée par le gouvernement, et à laquelle sont associées, entre autres, les provinces, certaines communes, la CAFAT et les chambres consulaires, dont votre Chambre de métiers et de l'artisanat.

## Échéances **fiscales** **et sociales**

**LES DATES INDIQUÉES SONT LES DATES D'EXIGIBILITÉ PAR LA PAIERIE DU TERRITOIRE, AVANT LE :**

### • **10 avril 2015** | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de mars 2015.

### • **15 avril 2015** | HUMANIS

- Paiement des cotisations ARRCO et AGIRC pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

### • **20 avril 2015** | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

- Prélèvement cotisation du mois de Mai 2015 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel.

### • **20 avril 2015** | DNS (formulaire papier)

- Dépôt de la déclaration nominative des salaires 2014 aux services fiscaux.

### • **30 avril 2015** | CAFAT

- Paiement des cotisations CAFAT pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

### • **30 avril 2015** | TSS

- Paiement TSS du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 pour les entreprises soumises au régime fiscal du réel simplifié ou du réel.

### • **30 avril 2015** | IRPP

- Dépôt de la déclaration des revenus 2014 des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu des personnes physique au régime du réel simplifié ou du réel.

### • **30 avril 2015** | RS

- Dépôt de la déclaration d'activité des entreprises soumises au RS et clôturant leur exercice au 31/12/2014.

### • **30 avril 2015** | IS

- Paiement du 1<sup>er</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/09.
- Paiement du 2<sup>ème</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/05.
- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leur exercice au 31/12/2014.
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2014 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/12/2014.

### • **10 mai 2015** | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois d'avril 2015.

### • **20 mai 2015** | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

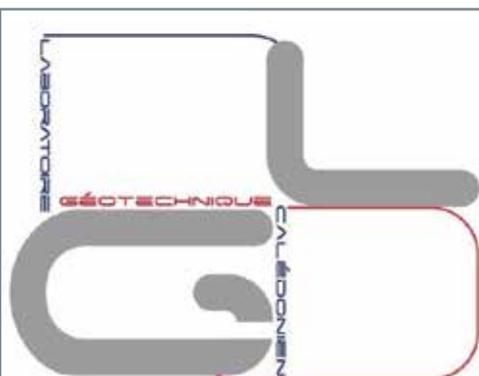
- Prélèvement cotisation du mois de Juin 2015 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel.

### • **31 mai 2015** | IS

- Paiement du 1<sup>er</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/10.
- Paiement du 2<sup>ème</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/06.
- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leur exercice au 31/01/2015.
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/01/2015.

- Reconnaissances par sondages, essais et mesures ;
- Etudes géotechniques
- Diagnostic géotechnique, conformité de talus

- Mise en place d'instrumentation et suivi,
- Suivi de chantiers et contrôle de travaux.



373, Rue de l'Industrie, Dock A02, ZAC PANDA, 98835 DUMBEA  
BP 27 414 – 98863 NOUMEA CEDEX  
Tél – Fax : 43 42 35

## Mes comptes en 1 clic !

**VOUS ÊTES AU RÉGIME FISCAL DU FORFAIT ?  
VOUS SOUHAITEZ TENIR VOS COMPTES SIMPLEMENT ET EFFICACEMENT?  
LE LOGICIEL INFORMATIQUE EUREKA TENUE DE COMPTES EST FAIT POUR VOUS !  
INDISPENSABLE POUR PÉRENNISER ET DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ.**

### ***Qu'est-ce qu'EUREKA Tenue de comptes ?***

EUREKA Tenue de comptes est un logiciel informatique créé pour le chef d'entreprise artisanale désireux d'adopter un système de gestion simple et efficace.

Ce logiciel est intégralement conçu par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie. Son objectif : répondre aux besoins spécifiques des petites entreprises.

Ce n'est pas un programme comptable, mais un système de tenue simplifiée des comptes de l'entreprise individuelle soumise au régime fiscal du forfait.

Depuis sa première diffusion en 1995, EUREKA Tenue de comptes simplifiée est régulièrement mis à jour pour offrir de nouvelles fonctionnalités. EUREKA Tenue de comptes, dans sa dernière version, date de décembre 2014.

Distribué avec succès auprès des chefs d'entreprise artisanale sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, le logiciel EUREKA Tenue de comptes est uniquement disponible auprès de la CMA-NC et de ses antennes.

### ***Comment marche EUREKA Tenue de comptes ?***

EUREKA fonctionne sur toute base informatique munie de Windows version XP ou supérieure mais ne fonctionne pas sur le système d'exploitation Mac OS X développé par Apple ni sur Linux. Les logiciels EUREKA ne fonctionnent qu'avec une résolution mi-

nimum de 1024 x 768 pixels.

#### **Il enregistre :**

- Toutes vos dépenses et vos recettes sur un tableau très simple à l'écran de votre ordinateur, selon un principe que vous maîtrisez en quelques heures.
- Tous les investissements que vous réalisez au fur et à mesure de l'évolution de votre entreprise.
- Les stocks que vous constituez éventuellement pour ne jamais « tomber en panne ».

#### **Il calcule :**

- Le total, mois après mois, de vos recettes et de vos dépenses.
- La valeur de votre outil de travail en tenant compte de son usure.
- Votre résultat sur la période de votre choix.
- Le chiffre d'affaires minimum que vous devez faire pour ne pas perdre d'argent (seuil de rentabilité).
- Votre solde en banque et en caisse, ainsi que l'argent que vous devez aux fournisseurs et que les clients vous doivent.
- Vos crédits clients et fournisseurs
- Le montant de la TSS à reverser

## Il permet de :

- Connaître la manière dont votre résultat s'est constitué sur la période de votre choix
- Analyser les éléments de votre bilan
- Faire votre rapprochement bancaire
- Éditer des tableaux de bord, documents crédibles et fiables pour vos interlocuteurs (défiscalisation, relation avec votre banque etc...)
- Remplir votre déclaration fiscale forfaitaire

## Les atouts d'EUREKA Tenue de comptes

### Adaptation

EUREKA Tenue de comptes a été spécialement conçu pour la petite entreprise artisanale et s'adresse à des chefs d'entreprise qui ne sont pas experts en gestion mais souhaitent savoir lire et analyser les principaux indicateurs de gestion. Les tableaux sont clairs, le vocabulaire est simple, l'interface est conviviale.

### Simplicité

EUREKA Tenue de comptes est très simple d'utilisation. C'est un outil que vous maîtriserez très rapidement. Votre déclaration fiscale est faite sans stress.

### Efficacité

À tout moment, vous pouvez savoir avec EUREKA Tenue de comptes, combien vous avez encaissé et dépensé, combien vous avez gagné et quel est votre solde en banque. EUREKA Tenue de comptes est l'outil qui vous permet de prendre les bonnes décisions et de dialoguer avec vos principaux interlocuteurs (fournisseurs, clients, banquiers...).

## EUREKA Tenue de comptes : mode d'emploi

### Suivez le stage de gestion

Le logiciel EUREKA Tenue de comptes peut être acquis à l'issue d'un stage de gestion que vous pouvez suivre au Centre de formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat ou dans nos antennes. Vous y apprenez, comprenez et expérimentez le système de tenue simplifiée des comptes de l'entreprise.

Ce stage est concret et vous permet de faire rapidement le lien entre le vocabulaire de gestion et la réalité de votre entreprise. Incontournable, ce stage vous sera utile, même si votre comptabilité est suivie par un professionnel !

### Faites l'acquisition du logiciel Eureka Tenue de comptes

Présenté sur CD, avec son guide complet d'utilisation, son prix est de 10 000 FCFP.

## Bénéficiez d'un suivi

Nos conseillers vous accompagnent, à votre demande et gratuitement, dans la tenue de vos comptes et l'utilisation du logiciel.

### + d'infos :

**Auprès des conseillers économiques.**

**Tél. : 28 23 37 et [eco@cma.nc](mailto:eco@cma.nc)**



## Salaire Minimum, valeur du point et jours fériés et chômés

**SMG ▶ SALAIRE MINIMUM GARANTI ▶ 904,81 F PAR HEURE - 152 912 F PAR MOIS (BASE 169H)**

**SMAG ▶ SALAIRE MINIMUM AGRICOLE GARANTI ▶ 769 F PAR HEURE - 129 977 F PAR MOIS (BASE 169H)**

### • BTP

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014 : **888 F** (Avenant n°31 du 21 mai 2014 - Etendu JONC n°9054 du 29 juillet 2014) (Avenant n°33 du 28 juillet 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Chargé de chantier» et avenant n°34 du 13 novembre 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Technicien supérieur en maintenance d'engin» - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • Lundi de Pâques • 1<sup>er</sup> mai • Ascension • 14 juillet - 15 août • 11 novembre • 25 décembre

### • Boulangerie

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 : **902 F** (Avenant n° 17 du 18 février 2013 - Etendu JONC n° 8899 du 25 avril 2013)
- Jours fériés et chômés : **4 jours, avenant n° 11 article 5 du 22/10/07** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • 1<sup>er</sup> mai • 2 jours variables fixés en entreprise

### • Coiffure

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 : **947 F** (Avenant n° 17 du 6 mars 2014 - Etendu JONC n°9054 du 29 juillet 2014)
- Jours fériés et chômés : **Aucun jour férié chômé dans l'accord ni négocié** ▶ 1<sup>er</sup> mai (obligatoire AIT)

### • Commerce et divers

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 : **785 F** (Avenant n°38 du 18 novembre 2014 - Etendu au JONC n°9131 du 5 mars 2015) - (Avenant n°37 du 13 novembre 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Technicien su-

périeur en maintenance d'engin» - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)

- Jours fériés et chômés : **7 jours obligatoires, article 28 de l'accord remplacé par l'avenant salarial n°33** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • 6 avril (Pâques) • 1<sup>er</sup> mai (Fête du Travail) • 25 mai (Pentecôte) • 14 juillet • 24 septembre • 25 décembre (Noël)

### • Esthétique

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 : **1070 F** (Avenant n° 9 du 17 février 2014 - Etendu au JONC n°9054 du 29 juillet 2014)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 40 de l'accord** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • Lundi de Pâques • 1<sup>er</sup> mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1<sup>er</sup> novembre • 25 décembre

### • Hôtels - Bars - Cafés...

- **Voir grille salariale (Rémunération par catégorie)** Modification de l'article 21 / la prime d'assiduité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Avenant n° 22 du 26 novembre 2014 - Etendu au JONC n°9131 du 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord et modifié par l'avenant n°21 du 9 avril 2014** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • Lundi de Pâques • 1<sup>er</sup> mai • 14 juillet • 15 août (peut faire l'objet d'une substitution par un autre jour non déjà férié chômé de la liste par négociation interne à l'entreprise. Cette substitution sera par contre définitive une fois actée) • 24 septembre • 11 novembre • 25 décembre

### • Industrie

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 : **768 F** et modif. coeff. Hiérarchiques (Avenant salarial n°28 du 5 septembre 2014 - Etendu JONC n°9131 du 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord remplacés par l'article 4 de l'avenant n°27** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • Lundi de Pâques • 1<sup>er</sup> mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 24 septembre • 1<sup>er</sup> novembre • 25 décembre

### • Industries extractives mines et carrières

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012 : **725 F** (Avenant n°18 du 13 novembre 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Technicien supérieur en maintenance d'engin» - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **6 jours, article 25 de l'accord/3 jours obligatoires** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • 1<sup>er</sup> mai • 25 décembre et 3 jours choisis en fin d'année pour l'année suivante dans chaque entreprise

### • Transport sanitaire

- Valeur du point à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 : **1055 F** et modif. coeff. hiérarchique (Avenant n° 12 du 8 décembre 2014 - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 47 de l'accord** ▶ 1<sup>er</sup> janvier • Lundi de Pâques • 1<sup>er</sup> mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1<sup>er</sup> novembre • 25 décembre

## Les fêtes légales

Les fêtes légales ci-dessous sont des jours fériés (code du travail article Lp 232-1 et Lp 232-2) ces jours ne sont pas forcément chômés : **1<sup>er</sup> janvier • lundi de Pâques • 1<sup>er</sup> mai • 8 mai • Ascension • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • Assomption • 24 septembre • Toussaint • 11 novembre • Noël**

Les heures perdues par suite de chômage des jours fériés ne donnent pas lieu à récupération. Les jours fériés chômés et leur nombre sont décidés par les partenaires sociaux de chaque convention collective et s'appliquent à l'ensemble de la profession.

S'il n'existe pas de convention collective pour une profession les jours fériés chômés peuvent être décidés en entreprise au début de chaque année. Seul le **1<sup>er</sup> mai** est férié et chômé pour tous. En cas de travail, la journée est payée et génère en plus une indemnité égale à la journée de travail à la charge de l'employeur.

# Nos permanences et visites d'entreprises

## PERMANENCES

Un agent de la CMA répond à vos questions et effectue vos formalités d'entreprise dans les communes. Horaires 9h - 11h30

### • PROVINCE SUD

- **BOULOUPARIS** (à la mairie) • vendredi 3 avril
- **BOURAIL** (à l'antenne de la province Sud) • mercredi 8 avril • jeudi 9 avril • jeudi 28 mai
- **CANALA** (à la mairie) mardi 28 avril
- **THIO** (à la mairie) • vendredi 17 avril • vendredi 22 mai

Contact CMA ▶ Christian Fuzivala ▶ **Tél. : 46 52 86**

### • PROVINCE NORD

- **HIENGHÈNE** (à la mairie) • mardi 07 avril • mardi 05 mai
- **HOUAÏLOU** (à la mairie) • mardi 28 avril • Mardi 26 mai

Contact CMA ▶ Audrey Poabaty ▶ **Tél. 42 74 82**

- **OUEGOA** (à la mairie) • mardi 5 mai
- **POUEBO** (à la mairie) • mardi 19 mai

Contact CMA ▶ Arielle Pindon ▶ **Tél. 47 68 56**



**CE STAGE DE 2 JOURS** permet à tout nouvel artisan - quel que soit son statut juridique - d'obtenir les informations et outils indispensables au bon démarrage de son activité. Son prix est compris dans les frais d'inscription au Répertoire des Métiers.

**Lieux :** CMA-NC de Nouméa et ses antennes de La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

**Horaires :** de 8h à 11h30 et de 13h à 16h30

## VISITES

Un agent CMA se déplace dans votre entreprise l'après-midi. Prenez rendez-vous pour une des dates suivantes :

### • PROVINCE SUD

- **BOULOUPARIS** • vendredi 3 avril
  - **BOURAIL** • mercredi 8 avril • jeudi 9 avril • jeudi 28 mai
  - **THIO** • vendredi 17 avril • vendredi 22 mai
  - **CANALA** • mardi 28 avril
- Contact CMA ▶ Christian Fuzivala ▶ **Tél. 46 52 86**

### • PROVINCE NORD

- **HIENGHÈNE** • mardi 07 avril • mardi 05 mai
  - **HOUAÏLOU** • mardi 28 avril • mardi 26 mai
- Contact CMA ▶ Audrey Poabaty ▶ **Tél. 42 74 82**

- **OUEGOA** • mardi 5 mai

- **POUEBO** • mardi 19 mai

Contact CMA ▶ Arielle Pindon ▶ **Tél. 47 68 56**

### • PROVINCE ILES LOYAUTÉ

Contact CMA ▶ Nouméa ▶ **Tél. 28 23 37**

- **À Nouméa :** tous les mardis et mercredis, tous les jeudis et vendredis  
Inscription ▶ **Tél. 28 23 37**

- **À La Foa :** mardi 14 et mercredi 15 avril  
Inscription ▶ **Tél. 46 52 86**

- **À Poindimié :** jeudi 23 et vendredi 24 avril  
Inscription ▶ **Tél. 42 74 82**

- **À Koumac :** mardi 28 et mercredi 29 avril • mardi 26 et mercredi 27 mai  
Inscription ▶ **Tél. 47 68 56**

- **À Koné :** mardi 28 et mercredi 29 avril • jeudi 21 et vendredi 22 mai  
Inscription ▶ **Tél. 47 30 14**

*Pas besoin de vivre dans le noir  
pour économiser l'électricité !*



*J'éteins la lumière  
en quittant une pièce*

Moins consommer  
d'électricité,  
c'est préserver  
l'environnement  
et réduire sa facture.



ENERCAL



# Fiers d'être artisans !

**Q**uel est le point commun entre un boulanger, un plâtrier-plaquiste, un chauffeur de taxi, un coiffeur et un graphiste ? Tous font partie du secteur de l'artisanat qui emploie 5 600 personnes dans 11 500 entreprises.

Quelles que soient leurs activités, les artisans partagent les mêmes valeurs de proximité, d'indépendance, et de transmission. Des valeurs fondées sur la relation quotidienne et le contact direct avec le client, sur la passion du métier et sur la pratique de l'apprentissage.

A travers des chiffres et des témoignages\*, ce dossier dresse un portrait de l'artisanat calédonien, en s'attachant à son poids économique, son rôle social, éducatif et sa capacité à se réinventer.

\* Sources : ISEE-CAFAT- Observatoire de l'artisanat de la CMA-NC - Etude I-scope sur l'artisanat - Études TNS post apprentissage

## Qu'est-ce qu'une entreprise artisanale ?

3 critères pour la définir :

- **activité** : production, transformation, réparation ou prestation de services...
- **exercice** : exercée sous forme sédentaire, foraine ou ambulante...
- **taille** : et employant moins de 10 salariés au moment de sa création

# 16 919

**ACTIFS DANS L'ARTISANAT**

(hors conjoints participant à l'activité)

# 10 986

**CHEFS D'ENTREPRISES**

# 5 589

**SALARIÉS**

# 344

**APPRENTIS**

PASCAL WABEALO  
TERRASSIER À KONÉ

## L'artisanat : la plus grande entreprise de Nouvelle-Calédonie

### LA FORCE PAR LE NOMBRE

L'artisanat est composé de petites entreprises, qui ensemble, constituent un géant économique. Avec 17 000 actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de 11 000 chefs d'entreprises, 5 600 salariés et 350 jeunes embauchés sous contrat d'apprentissage. Les entreprises artisanales représentent 32 % du secteur marchand du territoire. L'appellation « *plus grande entreprise de Nouvelle-Calédonie* » est tout à fait méritée !

### EXPANSION

Depuis 30 ans, le secteur artisanal a ainsi connu un développement continu et régulier. Preuve de son attractivité auprès des porteurs de projet, plus de 2 000 entreprises artisanales ont été créées l'an passé, soit 170 nouvelles chaque mois. Au sein du secteur marchand non agricole, 42 % des créations d'entreprises se font dans l'artisanat.

### EMPLOI SALARIÉ

En matière d'emploi, l'artisanat est également attractif. Il pèse 9 % de l'emploi du secteur privé calédonien. Le nombre de salariés a progressé de 18 % en 5 ans. Ainsi, 13 % (plus de 1 500) des entreprises artisanales étaient employeuses en 2014, avec une moyenne de 4 salariés par entreprise. Le champion de l'emploi salarié est le secteur de l'alimentation, où la part des

employeurs grimpe à 28 %. En chiffres bruts, le secteur le plus contributeur à l'emploi reste le bâtiment, qui emploie la moitié des salariés de l'artisanat.

### CRÉATEUR DE RICHESSES

Si 8 artisans sur 10 travaillent seul, c'est que l'artisanat calédonien a dans ses gènes l'auto-emploi, et ce bien avant l'invention du statut d'auto-preneur, qui fait tant débat en métropole ! Et qu'ils travaillent seuls ou à plusieurs, en direct avec le client ou bien en sous-traitance pour d'autres entreprises, les artisans contribuent à la création de richesse de notre territoire.

Du fait de la nature même de leur activité, les entreprises artisanales participent également à l'investissement : 4 entreprises artisanales sur 10 investissent chaque année. Les retombées économiques indirectes sont non négligeables, dans un contexte d'insularité et d'étroitesse du marché.

### MOSAÏQUE DE SAVOIR-FAIRE

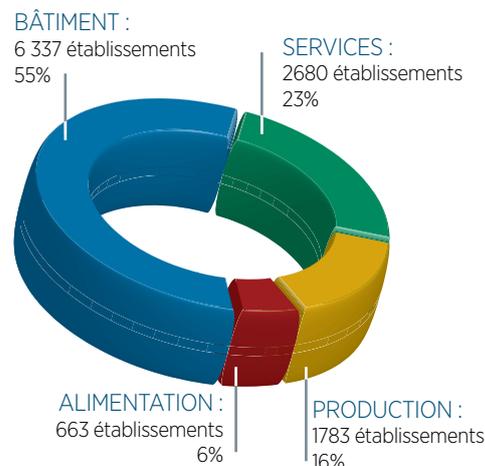
L'artisanat propose une diversité de savoir-faire précieuse pour le territoire. 271 activités sont répertoriées en Nouvelle-Calédonie, sur les 510 que compte la nomenclature française (codes NAFA).

Transformation de fruits, légumes et produits de la mer, snack, pâtisseries, boulanger, glacier : les métiers de l'alimentation sont reconnus par le grand public.



# 11 463

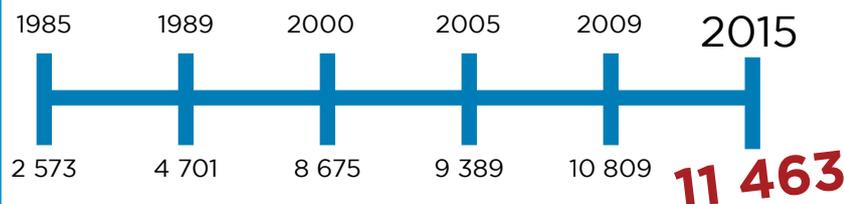
ÉTABLISSEMENTS DANS 4 SECTEURS



Il en est de même pour les métiers du bâtiment, qui couvrent un spectre de 55 activités, allant de la démolition, construction et rénovation de bâtiments, en passant par les travaux de second œuvre et finition : plâtrier, serrurier, peintre, carreleur, frigoriste...

Le secteur des services quant à lui rassemble des métiers exercés dans divers univers : photographe, fleuriste, beauté, soins (laverie, prothésiste, soins mortuaires...), travaux administratifs etc... Paradoxalement, d'autres métiers de service, pourtant parmi les plus exercés, sont moins bien connus des Calédoniens : transport (taxi, ambulance, déménagement, remorquage), réparation (auto, moto, cycles, électroménager, horlogerie, cordonnerie) et nettoyage (particulier ou industriel, désinsectisation, dératisation).

### Entreprises artisanales recensées Chiffres au 1<sup>er</sup> janvier



# Production locale et sous-traitance industrielle

Le secteur de la production manufacturière est aussi largement représenté mais reste méconnu des Calédoniens. Il regroupe pourtant à lui seul la moitié des métiers artisanaux ! Ainsi, 130 activités distinctes y sont exercées par 1 800 entreprises. Elles déploient leur savoir-faire dans l'habillement ou le travail du cuir et des textiles, dans le travail des métaux, la transformation du bois, la fabrication de machines et produits informatiques ou électroniques, ainsi que dans l'installation, la réparation et la maintenance de ces équipements. La construction navale, les travaux d'imprimerie y sont également représentés, de même que les métiers de fabrication, traitement ou transformation des matières : cartonnage, engrais, miroiterie, PVC, matières recyclables, détergents, béton, matériau de synthèse...

## PETIT DEVIENDRA GRAND

Au cœur de notre production locale, ces activités représentent un creuset pour l'innovation. Du fait de leur spécificité et technicité, nombre d'entreprises artisanales assurent un rôle de sous-traitant auprès d'autres entreprises, devenant de fait les rouages décisifs d'autres secteurs à forte valeur ajoutée. Elles sont donc également un vivier important pour l'industrie, qu'elles restent d'ailleurs de petites tailles, ou se développent pour devenir des entreprises artisanales de production industrielle.



FABIEN DUVAL  
MARÉCHAL-FERRANT À LA FOA

## Travailleur ... indépendant



LEEYVY DEVAUD  
BOUCHER À KONÉ

Qu'il produise pour d'autres professionnels, ou directement pour le consommateur final, l'artisan est avant tout un chef d'entreprise. Et pas un patenté, terme qui, rappelons-le encore une fois n'est pas un statut juridique... On parle abusivement de patenté pour l'exploitant individuel à son compte, ou travailleur indépendant.

## LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE

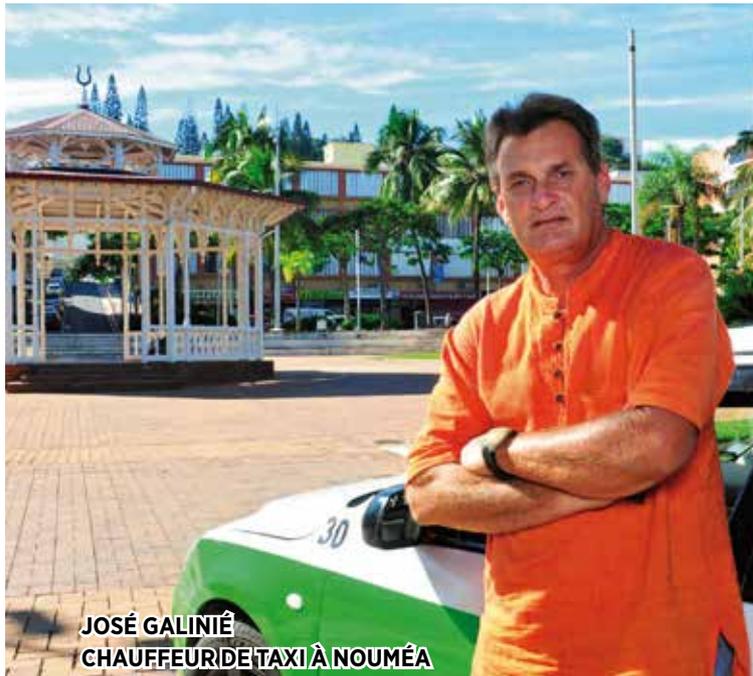
Il est vrai que la forme juridique plébiscitée par les artisans calédoniens reste l'entreprise en nom propre : 79 % d'entre eux exercent actuellement sous ce statut. Une personne, maître de son affaire, prend seule les décisions relatives à la vie de l'entreprise. Structure sans capital de départ obligatoire, le choix du statut d'entreprise individuelle répond à un besoin de formalisme minimum, avec des démarches de création simples et peu onéreuses. Il implique cependant une responsabilité totale, indéfinie et solidaire sur ses biens personnels. Et entreprendre n'est pas sans risques. C'est l'une des raisons qui explique le développement régulier du statut de société : + 5 % pour l'année 2014, avec près de 2 400 entreprises artisanales constituées ainsi. Indéniablement, le tissu artisanal calédonien se structure.

## LA VALEUR TRAVAIL

Etre artisan, c'est être son propre patron et organiser son travail librement. C'est aussi être maître de son avenir. La spécialisation dans un métier confère l'expérience, qui garantit la qualité de la production ou des services. Et la qualité du travail fourni conditionne non seulement le volume d'activité mais également la pérennité et le développement de l'activité. « J'ai toujours travaillé depuis 1983. L'avantage du boulot artisanal, c'est qu'on peut démarrer avec presque rien. On peut commencer avec du fil et une aiguille, un rouleau et un pinceau... Si on entretient bien son matériel, on peut le garder quelques mois. Au fur et à mesure, j'ai commencé à louer du matériel. Puis j'ai eu un peu plus de fonds de roulement et j'ai acheté un rabot. Maintenant, j'ai des rabots à 3 millions. Puis après, j'ai pris un salarié, puis deux, etc. » témoigne un artisan de la province Sud. L'exigence de qualité du travail fourni offre ainsi à l'artisan une raison d'être fier de sa réussite, car il existe un lien direct entre la valeur du travail et la valeur de l'homme qui le produit.

## DE L'INDÉPENDANCE ... À LA SOLITUDE

Entreprendre dans l'artisanat est une expérience aussi enthousiasmante qu'exigeante. Le chef d'entreprise doit réunir de multiples compétences, au-delà du savoir-faire technique : commerce, marketing, gestion, management, sans oublier la connaissance du code du travail et des réglementations. C'est dire si l'artisan a besoin d'être accompagné, disposant rarement de toutes ces compétences à l'intérieur de l'entreprise. Or, l'artisan ne sait souvent compter que sur lui-même. Pour financer le développement de l'entreprise par exemple : 82 % des entreprises artisanales qui investissent, le font sur fonds propres, sans concours bancaires ou aides publiques. « On doit se débrouiller tout seul : pour trouver des clients, pour la gestion au quotidien, face aux difficultés, pour penser à sa retraite ». En brousse, le sentiment est exacerbé : l'isolement géographique renforce le sentiment de solitude dans le travail. Certains l'interprètent même comme de l'abandon. « L'artisan fournit de la richesse au pays mais on en a aucune reconnaissance ! ».



**JOS  GALIN **  
CHAUFFEUR DE TAXI   NOUM 



**GARMEN RANGASSAMY**  
SERVICE DE GAMELLE   KOUMAC

## Champions de l'adaptation

**Si leur taille et leur structure peuvent faire appara tre les entreprises artisanales comme fragiles, ces deux particularit s deviennent de s rieux atouts dans un contexte changeant. Ces derni res ann es, les artisans ont d montr  leur capacit  d'adaptation dans un environnement fortement et rapidement  volutif : mise aux normes environnementales, en mati re d'hygi ne et de sant - s curit ,  volution des charges, mont e en puissance d'Internet, ou plus r cemment, ralentissement  conomique ...**

### R SISTANTS FACE   LA CONJONCTURE

Pas de quoi d courager l'entrepreneuriat chez les artisans ! Entraide familiale, r activit  et souplesse, permettent une pr cieuse flexibilit . Le maintien de l'emploi de l'artisanat en ces p riodes d'incertitudes en atteste.

Si le nombre de salari s du secteur a fluctu  ces derni res ann es, t moin de l'adaptation des entreprises au march , le nombre d'entreprises employeuses est rest  stable dans le b timent, et a augment  dans l'alimentation, les services et la production. Signe encourageant, en 2014 le nombre de salari s de l'artisanat a progress  de 7 % !

### CONSTANTE  VOLUTION

Autre  volution positive : la f minisation de l'artisanat. La part des femmes   la t te d'une entreprise a progress  de 2 points ces 4 derni res ann es, et s' tablit   22 %. Dans le secteur de l'alimentation, elles sont d sormais aussi nombreuses que les hommes : 50 % en 2013, contre 30 % en 2005.

Et cette progression f minine est encore plus marqu e dans les m tiers des services   la personne sur cette m me p riode : 53 % contre 29 %.

L' l vation du niveau de qualification des professionnels est  galement un fait notable : le taux de qualification globale s' tablit   48 % aujourd'hui, contre 44 % il y a 3 ans. Mais la possession d'un dipl me n'est pas le seul indicateur de comp tence.

Les Titres « Artisan » et « Maitre artisan », d livr s par la CMA-NC, valorisent le parcours autant que les dipl mes. Et les professionnels d sirieux de « sortir du lot » ont aujourd'hui divers outils pour faire reconnaître la qualit  de leurs produits ou services.

Le d veloppement de marques de qualit , et l'engagement dans les d marches de progr s qui s'y rattachent, offrent une meilleure visibilit  au consommateur : EnVOL, GARAGE PROPRE, CALSOL etc...



**RAYMOND GOROPARAWA**  
MAÇON À POINDIMIÉ



**MIREILLE LEVY**  
FLEURISTE À NOUMÉA



**JOHN MWETEAPO**  
CARRELEUR À POINDIMIÉ

## ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Si l'artisanat est le dépositaire de traditions anciennes, de techniques éprouvées, il incarne aussi la modernité par des pratiques professionnelles enrichies et adaptées au gré des évolutions de la société et des modes de consommation. La capacité d'innovation des artisans n'est pas en reste... En témoigne la part importante d'artisans primés lors des

derniers Trophées de l'entreprises de la CCI, et des Nautes de l'innovation BNC. Ou bien le développement de nouvelles activités, produits et services : construction en béton de terre, isolation écologique, impression 3D, fabrication de drones... Inventer de nouveaux procédés, s'appuyer sur de nouveaux modes de distribution, dénicher de nouveaux débouchés : l'innovation est dans l'ADN des artisans calédoniens.

# 22 %

DES ARTISANS SONT DES FEMMES

# UCI

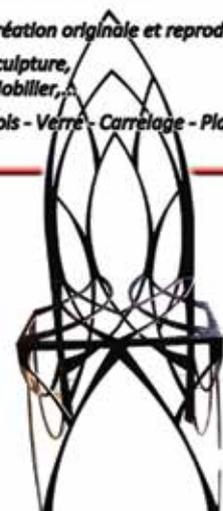
Usinage Conception Import

**DECOUPE AU JET D'EAU  
DU SUR-MESURE SUR TOUS MATERIAUX**

**Art**



*Création originale et reproduction*  
*Sculpture, Mobilier, ...*  
*Bols - Verre - Carrelage - Plastiques*



**Habitat**



Garde-corps,  
Palissades,  
Réseaux,  
Grilles de sécurité,...

**Industrie**



Platines et brides rondes,  
Goussets et oeillets,  
Plaques de frappe,  
Pignons et engrenages,...

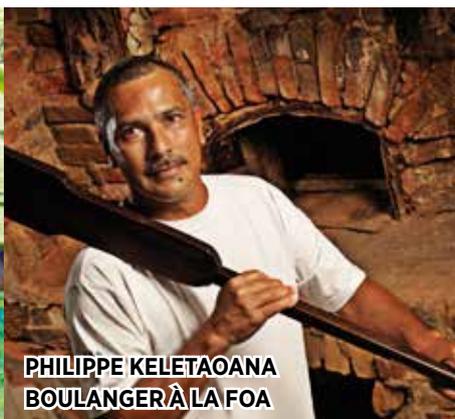
Acier doux - Acier dur - Inox - Aluminium - Titane

[uci.chertele@gmail.com](mailto:uci.chertele@gmail.com) 97 77 98 - 24 88 55

[www.uci-nc.com](http://www.uci-nc.com)



**JEANNE NEIMBO**  
COUTURIÈRE À KOUMAC



**PHILIPPE KELETAANA**  
BOULANGER À LA FOÀ



**REINE BECKER**  
LAPIDAIRE À NOUMÉA

## Acteurs de proximité

### AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

A leur niveau, les TPE artisanales concourent aux projets d'aménagement du territoire. En 10 ans, entre 2000 et 2011, les effectifs du bâtiment ont gonflé de 41 % en province Sud, répondant ainsi à l'urbanisation galopante du Grand Nouméa. Cette évolution est à mettre en perspective avec la croissance moyenne de 21 % des 3 autres secteurs de l'artisanat : alimentation, services à la personne et production manufacturière accompagnant naturellement la métamorphose des zones à forte concentration de population.

A l'échelle des communes, les artisans du bâtiment répondent à la commande publique pour la construction de routes, la signalisation routière, la rénovation de l'immobilier collectif, et nombre de nouveaux chantiers : internat, funérarium, salle des fêtes etc.... Une fois les projets réalisés, il faut en assurer le fonctionnement courant. Services de gamelles, laveries, ou entreprises de nettoyage fournissent leurs services aux collectivités.

### EN VILLE... COMME EN TRIBU

Si l'implantation des entreprises s'accélère là où la demande est la plus présente, l'artisanat permet aussi de maintenir une économie locale et une dynamique entrepreneuriale loin des centres urbains, et jusqu'au cœur même des tribus. Il permet de fixer les populations sur place en limitant ainsi l'exode rural. Dans

ce cas, il est souvent synonyme de pluriactivités, venant en complément de ressources issues de l'agriculture ou de la pêche.

### AMBULANTS

Par leur ancrage dans la vie locale, les activités artisanales valorisent donc les espaces où elles sont implantées. Proches de leur clientèle, les artisans contribuent à maintenir les liens au sein des quartiers et des villages. Les activités ambulantes rendent également d'importants services en allant au-devant de populations isolées, ou à mobilité réduite (personnes âgées, malades...). Certains artisans exercent une activité mobile dont la valeur se mesure aussi en terme social. Rôtisserie, fabrication de plats préparés, coiffure, esthétique, toilettage canin, réparation et dépannage divers : près de 2000 activités artisanales sont déclarées ambulantes.

## Passeurs de savoir-faire

Dernière particularité de l'artisanat, et non des moindres : la transmission, qu'elle soit familiale, ou par le geste. Car derrière l'entreprise artisanale, il y a bien souvent un conjoint qui tient un rôle central. Auprès des artisans, plusieurs milliers d'entre eux participent activement, mais dans l'ombre sans aucun statut, à la vie de l'entreprise :

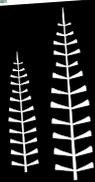
rendez-vous clients, relations fournisseurs, comptabilité, administratif... L'entreprise peut également être perpétuée via les enfants, qui reprennent l'affaire sur plusieurs générations.

Garants de la transmission de leur savoir-faire, les artisans sont des passeurs de savoirs auprès des jeunes, à qui ils transmettent une technique mais aussi un comportement sur le terrain. Cette transmission passe alors par l'apprentissage, instauré en Nouvelle-Calédonie depuis 20 ans seulement. Ce sont plus de 2 000 enfants du pays qui ont été diplômés. Cette opportunité de formation fait entrer notre jeunesse de plain-pied dans la vie active, aux côtés du « Maître d'apprentissage » et leur assure la réussite : 75 % des jeunes occupent un emploi suite à l'obtention de leur diplôme, souvent proposé au sein de l'entreprise formatrice, et 15 % deviennent chef d'entreprise...



**PAUL THELOTTE**  
PLOMBIER À POINDIMIÉ

# LES PRODUITS D'ICI



**Géant** et **Casino**



partenaires des producteurs calédoniens

## PARTENARIAT

Valoriser nos relations commerciales dans un partenariat sain et durable

## CHOIX

Répondre aux attentes de plus en plus fortes pour les produits calédoniens

## CONFIANCE

Acheter en confiance et développer les liens entre consommateurs et producteurs

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agir en faveur de l'environnement (moins de temps de parcours car moins de transport)

## PROXIMITÉ

être un acteur privilégié de la consommation et soutenir l'économie locale

## SAVOIR-FAIRE

Mettre en avant le savoir-faire des producteurs calédoniens



Tous les produits retenus « Produits d'Ici » sont issus de la terre, de la mer et de l'élevage et sont fabriqués par des artisans, des TPE ou des PME calédoniennes.

# ÇA VOUS CONCERNE

## Financer ses projets

*Vous avez besoin  
d'argent pour créer,  
développer ou reprendre  
une entreprise ?*

Selon votre projet, plusieurs organismes de financement peuvent être sollicités. Les conseillers économiques de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Nouméa et dans les antennes de La Foa, Koné, Koumac et Poindimié, peuvent vous aider, gratuitement, dans le montage de vos dossiers de demande de financement, n'hésitez pas à les contacter !

### LES BANQUES

Les banques peuvent vous aider à financer votre projet par le biais d'un prêt. Pour ce faire, il est important de présenter à votre interlocuteur un dossier clair et complet.

### INITIATIVE NC

Initiative Nouvelle-Calédonie est une association qui octroie des prêts d'honneur, sans intérêt, ni garantie, aux personnes ayant un projet de création, de développement ou de reprise d'entreprises, afin de les aider à constituer un apport personnel en complément d'un prêt bancaire.

**Initiative Nouvelle-Calédonie,**  
**47 rue Jean Jaurès (en haut de la**  
**place des cocotiers) Nouméa**  
**Tél. : 24 40 14**  
**site web : [www.initiative-nc.com](http://www.initiative-nc.com)**

### L'ADIE

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) octroie des micro-crédits de 100 000 F à 1,2 MF aux



personnes qui ne peuvent pas emprunter à la banque. Ces micro-crédits peuvent financer un investissement ou un besoin ponctuel en trésorerie. Un garant est indispensable.

**L'Adie n° vert 05 55 55**  
**Page Facebook**  
**« Adie Nouvelle-Calédonie ».**

### LES PROVINCES

Les provinces sont compétentes en matière de développement économique et ont, à ce titre, mis en place des aides à la création, à la reprise d'entreprise et à la création d'emploi. Selon les provinces, ces aides se font soit sous la forme de subventions, soit sous la forme de prêts. Contacter le service économique de votre province pour plus de détails sur le fonctionnement de sa politique de soutien aux entreprises.

### LES SOCIÉTÉS DE PARTICIPATION DES PROVINCES

Les provinces, via leurs sociétés de participation : Promosud en province Sud, Nord Avenir en province Nord et Sodil en province des Iles, peuvent également

entrer dans le capital de certaines entreprises artisanales.

**Visiter leurs sites Internet**  
**pour en savoir plus sur leurs sec-**  
**teurs d'interventions :**  
**[www.promosud.nc](http://www.promosud.nc)**  
**[www.sofinor.nc](http://www.sofinor.nc)**  
**[www.sodil.nc](http://www.sodil.nc)**

### L'ICAP

Pour les entreprises qui ne disposent pas de la totalité de l'apport en fonds propres exigés par leurs banquiers, l'Institut Calédonien de Participation peut intervenir en apport en capital selon des politiques sectorielles et des zones géographiques précises.

Sa mission est de promouvoir des projets concourant au rééquilibrage économique entre le grand Nouméa et le reste de la Nouvelle-Calédonie. L'ICAP n'intervient pas dans les communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta. Son objectif est de fixer les populations dans l'intérieur et dans les îles en créant des activités nouvelles et des emplois durables.

**[www.icap.nc](http://www.icap.nc)**



# PÔLE ARTISANAL PANDA



## 19 ateliers à louer spécialement conçus pour les artisans !



**80 m<sup>2</sup> à partir de 108 000 € / mois**  
**120 m<sup>2</sup> à partir de 162 000 € / mois**

Comprenant chacun sanitaires, mezzanine, 2 places de parking.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Pour tout renseignement et visite : Agence Caillard et Kaddour, Stéphanie au 24 21 13

## Artisans de la province Sud : Pourquoi et comment gérer vos D3E ?

Depuis 2014, il existe en province Sud une nouvelle filière qui apporte des solutions concrètes pour la gestion de vos Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (D3E). Chefs d'entreprise, ne jetez en aucun cas vos rebus d'appareils électriques avec vos ordures ménagères non recyclables. Artisans installateurs et réparateurs en froid, climatisation, et électricité, suivez le guide !

### LES D3E, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les D3E sont des déchets issus des appareils alimentés par un courant électrique, via une pile ou une batterie. Avec 6000 tonnes d'appareils électriques importés chaque année, l'enjeu de la collecte et du traitement des D3E est important sur notre territoire. C'est pourquoi, un réseau de points de collecte existe désormais en province Sud afin d'accueillir les 5 catégories de déchets suivantes :

- **Gros électroménager froid et hors froid** : réfrigérateur, congélateur, climatiseur, gazinière, sèche-linge, haute aspirante, four ...
- **Lampes et matériels électriques d'éclairage** : néon, lampe basse consommation, LED, spot, ...
- **Matériel de télécommunication** : téléphone portable, standard téléphonique ...
- **Matériel informatique** : ordinateur, photocopieur, scanner, imprimante, calculatrice ...
- **Ecrans** : écran d'ordinateur de bureau et écran de téléviseur.

### POURQUOI LES RECYCLER ?

Outre la limitation des pollutions, recycler les D3E éviterait une pénurie de 14 matières, nécessaires à la composition de téléphones portables, d'équipement de santé, de batteries au lithium etc. Voilà

pourquoi il est important de collecter et traiter ces déchets. Si chaque artisan, en tant que consommateur, doit agir, certains professionnels sont plus particulièrement concernés par les récentes réglementations en matière de D3E.

### PROFESSIONNELS DE L'ÉLECTRICITÉ

- Vos D3E recyclables :
  - **Le matériel d'éclairage** : projecteur, projecteur LED, lanterne, hublot, applique, spot, éclairage de sécurité, support d'éclairage ...
  - **Les ampoules** : néon, lampe basse consommation, LED, autres lampes à décharge (à vapeur de sodium...). Collectées et regroupées, les ampoules sont broyées sous vide dans des chambres de confinement afin de récupérer les gaz contenus. Une fois compactée, la matière est exportée pour traitement et revalorisation en Nouvelle-Zélande.
- NB : les ampoules à filament, halogène, lithium ne sont PAS recyclables.

- Vos points de dépôt :
- La majorité des importateurs et distributeurs de ces produits, ainsi que les déchèteries du Grand Nouméa et de brousse, sont désormais équipés d'une borne de collecte. Retrouvez le réseau de collecte sur l'application mobile TRECODEC, [www.trecodec.nc](http://www.trecodec.nc) ou au n° vert : 05 28 28
- Gros volumes et grands néons :
- Les néons de dimensions supérieures à 60 cm sont à déposer dans les magasins spécialisés en électricité et dans les déchèteries.

Contactez directement TRECODEC pour étudier votre demande concernant les gros volumes. Des contenants de collecte pourront vous être mis gracieusement à disposition.

**Attention ! Lorsque vous les apportez en déchèterie, les D3E ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets (verts, inertes, etc.) sous peine d'être refusés.**

- Est-ce payant ?  
**Le dépôt des déchets est gratuit.**

Si vous vous approvisionnez auprès d'un fournisseur local, votre facture mentionne une éco-participation que vous refacturez auprès de l'utilisateur final du matériel. Cette démarche permet de financer le recyclage des déchets qui seront produits.

- Vous importez ?  
Si vous importez directement des ampoules ou du matériel d'éclairage, vous êtes concerné par une réglementation particulière. L'éco-organisme à but non-lucratif TRECODEC a été créé pour répondre à ces obligations et mutualiser les moyens. Peine encourue en cas de non-respect de la réglementation : 2 ans d'emprisonnement et près de 9 millions XPF d'amende. Renseignez-vous auprès de TRECODEC !

### PROFESSIONNELS DU FROID / CLIMATISATION

- Vos D3E dépollués et revalorisés :
- Climatisation, réfrigérateur, congélateur...  
Le matériel frigorifique contient des gaz et des fluides frigorigènes dangereux. Ces déchets sont désormais dépollués localement en séparant les matières dangereuses. Le reste de l'appareil est compacté et exporté pour revalorisation matière.

**Attention : les gaz de climatisation, très polluants, sont également collectés et recyclés. Soyez vigilants dans le démantèlement des climatiseurs.**

- Vos points de dépôt :
- Deux solutions pour apporter vos réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs, caves à vins ...
- Dépôt en déchèteries (Système « 1 pour 0 ») : voir liste en encadré

■ Dépôt en magasin (Système « 1 pour 1 ») : demandez à votre magasin la possibilité de ramener l'ancien appareil lors de l'achat d'un équipement neuf analogue.

Retrouvez le réseau de collecte sur l'application mobile **TRECODEC**, [www.trecodec.nc](http://www.trecodec.nc) ou au n° vert : **05 28 28**.

● Est-ce payant ?

**Le dépôt des déchets est gratuit.**

● Vous réparez, revendez sans importer ? Vous pouvez déposer gratuitement votre matériel via les deux solutions citées plus haut.

Si vous vous approvisionnez auprès d'un fournisseur local, votre facture mentionne une éco-participation que vous refacturez auprès de l'utilisateur final du matériel. Cette démarche permet de financer le recyclage des déchets qui seront produits.

● Vous importez ?

Si vous importez directement du Gros Elec-

troménager Froid, vous êtes concerné par une réglementation particulière. L'éco-organisme à but non-lucratif TRECODEC a été créé pour répondre à ces obligations et mutualiser les moyens. Peine encourue en cas de non-respect de la réglementation : 2 ans d'emprisonnement et près de 9 millions XPF d'amende. Renseignez-vous auprès de TRECODEC !



## Les déchèteries acceptant les D3E :

Nouméa - CSP DUCOS 11 RUE LOUIS PELATAN ZI DUCOS - 98800 NOUMEA - Tél : 05.12.34  
 Païta - CSP GADJI GADJI - 98890 PAITA - Tél : 05.12.34  
 Mont-Dore - CSP MONT DORE LA COULEE 2234 RTE DU VALLON DORE - 98809 MONT DORE - Tél : 05.12.34  
 Boulouparis - CTT TCHINE - 98812 BOULOUPARIS - Tél : 05.00.55  
 La Foa - CTT POCQUEREUX - 98880 LA FOA - Tél : 05.00.55  
 Bourail - CTT NANDAÏ - 98870 BOURAIL - Tél : 05.00.55  
 Thio - CTT ME - 98829 THIO - Tél : 05.00.55

## 50 ANS DE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



EMC, AGRÉÉ PROVINCE SUD  
POUR LE TRAITEMENT DES DEEE



Dépôts gratuits



**260 260** | Ducos industriel - 14 avenue Baie de Koutio  
secretariat@emc.nc - [WWW.EMC.NC](http://www.emc.nc)

## Le Caillou imprégné dans la fibre

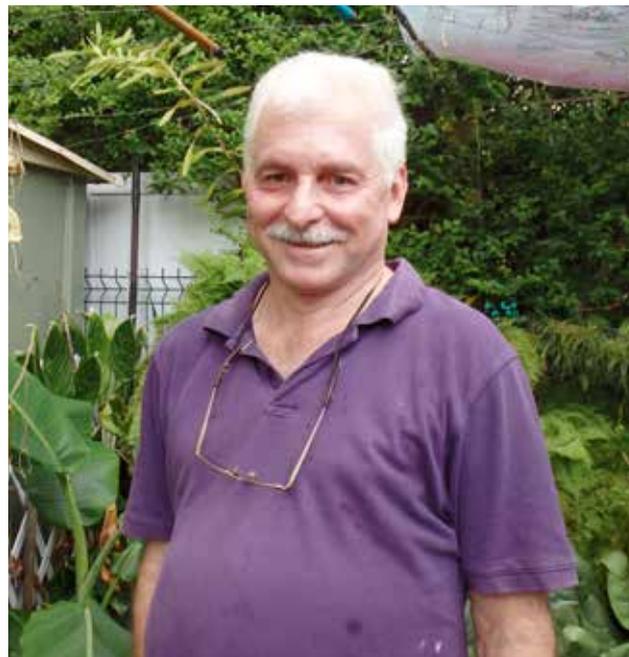
### Parcours

Cuisinier à la retraite, Roger ne sait pas encore qu'il entame une seconde vie professionnelle en s'inscrivant à des cours de peinture sur tissu. « J'ai rencontré Claude Allaire sur un stand lors d'un événement. Il avait à l'époque une boutique à la Maison des Artisans où il donnait des cours. Il m'a appris les bases. » Roger commence par réaliser des pièces pour l'ACAPA ; l'association calédonienne d'aide aux personnes âgées. Les bénéfices des ventes étaient reversés à l'association. Mais au fur et à mesure l'activité artistique devient plus lucrative et une activité professionnelle à part entière. Aujourd'hui, Roger confectionne, peint et teinte différentes pièces pour un curios de l'Anse Vata, son point de vente exclusif.

**Depuis quinze ans, Roger Raguet peint des motifs océaniques sur des nappes, des paréos, des kimonos... Un loisir qui est devenu au fil du temps une activité professionnelle à part entière.**

Les origines de la peinture sur tissu remontent à la période pharaonique. En Europe, le plus ancien décor peint sur textile est daté du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce métier d'art a connu un essor considérable au XX<sup>e</sup> siècle grâce aux progrès technologiques d'impression et de fixation des colorants.

Sur sa terrasse réaménagée en atelier, Roger confectionne des pièces d'art de la table (nappes, sacs à pain, à poches, gants de cuisine, tabliers, sets de table...), des paréos, des kimonos, des robes mission... en jean, voile de coton, popeline ou satin. Une fois cousus, il prend des mesures précises et y dessine des motifs, nautiles, hibiscus, cagous, peignes de Vénus... avec une peinture qui nécessite un lavage à froid. « Je teinte le tissu avant ou après selon les pièces. J'achète les bases et je fais les mélanges de peintures moi-même.



Sur les nappes je peins mon motif à la soufflette, une petite pipette qui permet de pulvériser la peinture, j'utilise aussi des pinceaux et des éponges, puis je teinte le tissu, et je fixe la couleur à la chaleur, au soleil ou au fer à repasser, sur l'envers. Chaque modèle est différent, je ne fais jamais la même chose ». Roger n'en dira pas plus sur ses différentes techniques dont il préfère garder le secret...

Il puise son inspiration des couleurs de l'île, de ses emblèmes et des fleurs de son pays natal. Son épouse lui souffle aussi quelques idées. Victime de son succès, l'artisan ne travaille plus qu'avec un seul curios, à l'Anse Vata. « Je fais tout tout seul, cela me prend du temps, je ne peux pas fournir plus, un kimono par exemple représente deux jours de travail ». La responsable de la boutique lui passe commande en fonction de l'écoulement des ventes. Les clients sont des touristes ou des locaux qui veulent faire des cadeaux fait-mains, originaux. Il honore aussi quelques commandes spéciales, sur-mesure.

« J'ai commencé cette activité en loisir, lorsque j'ai été à la retraite. On m'a appris les bases en quelques mois et puis je me suis débrouillé pour le reste, comme la réalisation des dégradés ». Aujourd'hui, la peinture sur tissu lui prend une bonne moitié de son temps et lui permet de générer un revenu supplémentaire non négligeable. « Je n'ai pas une grosse retraite, c'est un bon complément ».

**Point de vente :**

**Grain de café - Galerie de l'Anse Vata**

**127 promenade Roger Laroque - Nouméa Tél. : 27 21 36**

### Appel à témoins

*Vous êtes passionné(e) par votre métier ?  
Et vous aimeriez faire partager votre savoir-faire  
et votre parcours aux lectrices et lecteurs d'InfoMétiers ?  
N'hésitez pas à contacter Laure Le Gall au 28 02 63  
ou par e-mail : laure.legall@cma.nc*



Agence  
d'Assistance  
Administrative

# La spécialiste de la **paie**

Libérez-vous  
des contraintes  
administratives liées  
à votre personnel !



Tél. : 24 23 76 • Fax : 24 23 77 • Mob. : 76 68 28  
Rue de Barleux Nouméa Centre Ville  
direction@aaa.nc • www.aaa.nc

## Mutuelle des Patentés et Libéraux



Tarif\* à partir de  
**4.600f**  
par mois



Votre meilleur  
partenaire santé

\*voir dispositions particulières

[www.mpl.nc](http://www.mpl.nc) . [mpl@mpl.nc](mailto:mpl@mpl.nc)

KONE Maison de la Mutualité - ZI du pont blanc - Tél : 47 77 18

NOUMEA 85 bis route de l'Anse Vata - BP 8183 98807 Nouméa Cedex - Tél : 28 15 97



## Expert des sols

### Parcours

Formé en génie civil, Mohamed-Ali Essayeb est titulaire d'un master géotechnique de l'École nationale d'ingénieurs de Tunis. Il commence sa carrière en 2003, dans le bureau d'études tunisien Mecater. En 2007, il est envoyé par sa société en Nouvelle-Calédonie pour assurer le suivi de chantiers sur mines pour la SLN. Deux ans plus tard, Mecater NC est créée, il en devient le gérant. En 2011, il saisit l'opportunité de devenir gérant associé de LGC. Aujourd'hui, l'entreprise compte 3 techniciens. Mohamed-Ali Essayeb gère la petite équipe, interprète les résultats des études et rédige les rapports. Il répond aussi aux appels d'offres et assure le suivi administratif.



**Mohamed-Ali ESSAYEB,**

**forage et sondage géotechnicien**

**LGC pour Laboratoire Géotechnique Calédonien, est la première société qui s'est installée en décembre dernier, dans les docks du Pôle Artisanal Panda, proposés à la location par la CMA-NC. Un choix stratégique pour cette entreprise en développement.**

« Notre activité est peu connue du grand public, explique Mohamed-Ali Essayeb, ingénieur géotechnicien et gérant associé de LGC. Le plus souvent, les particuliers la découvrent à l'occasion du dépôt d'un permis de construire, qui requiert une étude de sols pour les constructions neuves ».

LGC a deux spécialités : la géotechnique urbaine et la géotechnique minière. La première concerne la partie bâtiment et routes. « Nos clients sont des particuliers, des collectivités locales, des promoteurs, des constructeurs, des entreprises de bâtiment, ou encore des bailleurs sociaux qui ont besoin d'études de sols pour savoir s'il y a besoin de fondations superficielles ou profondes pour des constructions ou pour la réalisation de routes. »

La seconde spécialité concerne les mines pour des études de stabilité géotechnique. « Nous avons une partie ingénierie pour des études préliminaires à la réalisation de verses, de fosses, de barrages... et une partie instrumentation pour la pose de piézomètres, d'inclinomètres... ».

Leur laboratoire compte des équipements pointus, parmi eux un ensemble Proctor-CBR qui permet d'apprécier la compacité d'un sol.



Une donnée utile pour savoir, par exemple, quel type de compacteur devra être utilisé (ces engins que l'on voit à l'œuvre sur les routes), combien de passages il devra effectuer, pour estimer le besoin en arrosage ou d'ajout de liant pour une meilleure tenue...

Deux autres machines, baptisées Los Angeles et Microdeval, permettent, elles, de déterminer la dégradabilité et la fragmentabilité d'un sol.

Sur le terrain, leur pénétromètre, permet d'enfoncer une tige battue dans la terre jusqu'à 20 mètres de profondeur pour mesurer sa résistance, et de prélever des échantillons afin d'apprécier le réemploi dans d'autres matériaux.

L'entreprise, en activité depuis 2010, avait jusqu'à la fin d'année dernière deux bureaux, l'un à Voh et l'autre à Ducos. « Au fur et à mesure, nous nous sommes équipés de machines, nous manquions d'espace. Nous avons repéré une publicité pour la location de docks sur la ZAC Panda. Leur positionnement, à la sortie de Nouméa, nous permet d'éviter le trafic et de nous rendre plus facilement sur mines et sur nos chantiers de nouveaux lotissements. Le loyer est aussi intéressant, par rapport à ce que l'on peut trouver dans le privé. » L'équipe est désormais à l'aise dans les 80m<sup>2</sup> que compte le dock, à quoi s'ajoutent les 40 m<sup>2</sup> de mezzanine.

**373, rue de l'Industrie - Dock A02 - ZAC Panda - Dumbéa**

**Tél. : 43 42 35 / 73 41 73**

**contact@lgc.nc**

### Appel à témoins

**Vous êtes passionné(e) par votre métier ?  
Et vous aimeriez faire partager votre savoir-faire et votre parcours aux lectrices et lecteurs d'InfoMétiers ?  
N'hésitez pas à contacter Laure Le Gall au 28 02 63  
ou par e-mail : laure.legall@cma.nc**

# ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

## TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service de développement économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.

### Nouméa

#### COIFFURE

Réf. : serv1764k

Cède urgent pour cause de départ, salon de coiffure mixte situé à Nouméa sur axe passant. Clientèle fidélisée, entièrement aménagé, sans frais post-rachat. Bonne localisation et chiffre d'affaires à développer.

■ **Date création/reprise** ▶ 2011

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa

**Prix : 2,5 U**

#### COIFFURE MIXTE

Réf. : serv1764b

SARL - Salon de coiffure très bien situé en centre-ville - Local de 44 m<sup>2</sup> - Clientèle fidélisée (depuis 15 ans) - Potentiel de 3 coiffeurs - Chiffre d'affaires à développer - Vente cause retraite

■ **Date création/reprise** ▶ 1975

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa

**Prix : 11 U (négociable)**

#### COIFFURE HOMMES

Réf. : serv1764a

El - Salon aménagé, bien situé en centre-ville, avec parking public - Clientèle fidélisée, de proximité - Très bonne rentabilité

■ **Date création/reprise** ▶ 1997

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa

**Prix : 7 U**

#### ESTHÉTIQUE

Réf. : serv89a

Produits et prestations THALGO, Clientèle fidélisée depuis 25 ans, exigeante et ayant un bon pouvoir d'achat, Local de 50 m<sup>2</sup> comprenant 3 cabines dont 1 complètement indépendante, Potentiel de 2 esthéticiennes, Possibilité de proposer de nouveaux services (épilation des hommes, onglerie et maquillage),

Accompagnement-formation par la vendeuse

■ **Date création/reprise** ▶ 1990

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa ▶ Grand Nouméa

**Prix : 25 U**

#### ESTHÉTIQUE

Réf. : serv1764f

SARL - Local idéalement situé et aménagé (2 cabines et zone de stockage) - Matériel nécessaire à l'activité opérationnel et bien entretenu, pas d'investissement à prévoir - Fort potentiel

■ **Date création/reprise** ▶ 1996

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa ▶ Grand Nouméa

**Prix : 12 U**

#### FLEURISTE

Réf. : serv1765h

SARL - Local de 60 m<sup>2</sup> aménagé pour la fabrication et la vente - Pignon sur rue - Clientèle fidélisée - Bonne rentabilité - Marge de développement intéressante

■ **Date création/reprise** > 1984

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa ▶ Grand Nouméa

**Prix : 15,5 U (négociable)**

#### FLEURISTE

Réf. : serv104a

URGENT, Cause double activité, Vente d'un commerce de fleurs, idéalement situé au centre-ville, local et aménagement refaits en 2013, agréments Interfloral et Florajet, activité opérationnelle et à développer, repreneur créatif ayant le goût prononcé pour l'art recherché

■ **Date création/reprise** ▶ 2006

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa

**Prix : 8 U**

#### LAVERIE

Réf. : serv1764j

Urgent cède pour changement d'activité, entreprise de laverie située à Nouméa. Equipements récents et chiffre

d'affaires croissant.

■ **Date création/reprise** ▶ 2011

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa ▶ Grand Nouméa

**Prix : 7 U**

#### BTP

Réf. : bat1764b

SARL - Entreprise immédiatement opérationnelle (contrats signés et matériel) - Potentiel de développement intéressant - Rentabilité stable

■ **Date création/reprise** ▶ 2007

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

**Prix : 5 U (négociable)**

#### ÉLECTRICITÉ RÉNOVATION

Réf. : bat 1764g

EURL en Electricité Générale, dépannages, rénovations. Clientèle professionnelle en hausse. Matériel complet + 2 Véhicules utilitaires Rentabilité stable

■ **Date création/reprise** ▶ 1997

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

**Prix : 12 U**

#### FROID CLIMATISATION

Réf. : bat1764f

Vends cause départ en retraite, activité de négoce/installation en froid-climatization. CA en hausse régulière, excellente rentabilité, stocks importants. Outils productifs fonctionnels et équipes parfaitement opérationnelles. Livrée « clé en main » avec accompagnement cédant.

■ **Date création/reprise** ▶ 2000

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

**Prix : > 200 U**

#### CARROSSERIE

Réf. : serv1764i

Cède pour cause de départ en retraite activité de carrosserie parfaitement fonctionnelle. Équipe en place, gestion simple.

# ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR [WWW.CMA.NC](http://WWW.CMA.NC)

TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

Clientèle largement fidélisée de professionnels réguliers de l'automobile, bail commercial réédité pour neuf ans. Chiffre d'affaires stable.

■ **Date création/reprise** ▶ 2004

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa ▶ Grand Nouméa

**Prix : 12 U**

## ● MENUISERIE

*Réf. : prod1764c*

SARL - cause départ retraite - Menuiserie à forte notoriété - fabrication et pose de meubles et aménagement - CA stable - Position dominante sur marché

■ **Date création/reprise** > 1992

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

**Prix : 75 U**

## ● LABORATOIRE DE FABRICATION DE SANDWICHES

*Réf. : alim25a*

Société spécialisée dans la fabrication de paninis à céder, vente ou location du local ayant pignon sur rue et aménagé pour l'activité, matériel récent et opérationnel, qualité des produits, bonne rentabilité et potentiel de développement.

■ **Date création/reprise** ▶ 2004

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa ▶ Grand Nouméa

**Prix : 7 U (+12 U pour le local)**

## Lifou

### ● MAINTENANCE EN BÂTIMENT

*Réf. : bat125a*

Société de dépannages variés à céder, réactive, travaillant avec 5 à 6 sous-traitants, véhicules et matériel nécessaire à l'activité, besoin en fonds de roulement conséquent, bonne rentabilité, repreneur touchant à tous les corps de métiers recherché

■ **Date création/reprise** > 2009

■ **Rayonnement** ▶ Lifou ▶ Province des Îles

**Prix : 6 U**

Plus d'informations **au 28 23 37**,  
demandez un conseiller transmission-reprise.

## Entretien mécanique

# GARAGE MBB

VL - PL - Industriel - Pneus - Batterie - Freins - Vidange - Parallélisme



Revendeur agréé **GT RADIAL**

**Tél / Fax : 43 53 35 - Mob : 75 96 89**

**PAÏTA - Lot 73 rue ZICO / Boucle sud**  
**ZICO BP 1987 - 98 890 - Mail : [garagembb@gmail.com](mailto:garagembb@gmail.com)**

# L'ALERTE CYCLONIQUE : POUR BIEN LA COMPRENDRE, COMPTEZ JUSQU'À 2 !

PRÉ-ALERTE : cyclone en approche  
➔ *Soyez attentifs !*

**ALERTE 1** CYCLONE  
DANS MOINS DE 18H

➔ *PRÉPAREZ-VOUS !*

**ALERTE 2** CYCLONE  
DANS MOINS DE 6H

➔ *PROTÉGEZ-VOUS !*

PHASE DE SAUVEGARDE :  
cyclone passé  
➔ *Restez vigilants !*

TOUTES LES CONSIGNES EN CAS D'ALERTE CYCLONIQUE SUR [www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)



Période cyclonique 2014-2015 : un système d'alertes numéroté est désormais en vigueur.  
En cas de menace cyclonique, vous devez impérativement vous y conformer.

/GouvNC @GouvNC



➔ [www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)





TOYOTA

# LAND CRUISER

## VOTRE PARTENAIRE PROFESSIONNEL



photos non contractuelles



**DÉFISCALISATION - EXO TGI - FINANCEMENT**

ETUDE POSSIBLE SUR PLACE



REPRISE  
POSSIBLE

SIAP  TOYOTA Tél. : 25 52 52 - NORD MOTORS Tél. : 477 877

www.toyota.nc 

